



# Rapport annuel 2017



## Sur le Prix et la Qualité des Services d'Eau et d'Assainissement

3a rue de l'Industrie \* CS 10228 \* 68704 Cernay Cedex

Tél. 03 89 75 47 72 \* Fax 03 89 75 78 14



# LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

---

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>LE TERRITOIRE CONCERNE ET LES MISSIONS.....</b>	<b>3 à 5</b>
1) Exploitation en régie (D101.0) .....	3
2) Exploitation en délégation de service public (D101.0).....	4
3) Exploitation par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller (D101.0).....	4
4) Schéma des secteurs.....	5

## Exploitation en régie

---

<b>Les ressources .....</b>	<b>8</b>
<b>Schéma de production et de distribution .....</b>	<b>9</b>
<b>PRODUCTION 2017 .....</b>	<b>10 à 12</b>
<b>DISTRIBUTION ET CONSOMMATION .....</b>	<b>13 à 15</b>
1) Le réseau .....	13
2) Travaux d'entretien et réparation en 2017 sur le réseau d'eau .....	14
3) Nombre d'abonnés .....	15
4) Volumes comptabilisés .....	15
5) Volumes facturés .....	15
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>16 à 17</b>
1) Rendement du réseau de distribution (P 104.3) .....	16
2) Tableau des indicateurs .....	17
<b>LA QUALITE DE L'EAU .....</b>	<b>18 à 22</b>
1) Mesures de prévention pour la qualité de la production .....	18
2) Type de traitement .....	18
3) Surveillance de la qualité distribuée .....	18 à 22
<b>INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>23 à 24</b>
1) La tarification (D102.0) .....	23 à 24
<b>INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES .....</b>	<b>25</b>
1) Les composants d'une facture d'eau d'un ménage de référence (120 m <sup>3</sup> sur l'année) .....	25
<b>AUTRES INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>26 à 27</b>
1) La Balance Générale du compte administratif 2017 .....	26
2) La dette .....	27

# Exploitation en délégation de service public

<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....</b>	<b>30 à 33</b>
1) Mode de gestion du service .....	30
- Plan simplifié du réseau d'alimentation en eau potable .....	31
- Les ressources .....	32
- Synoptique .....	33
<b>BILAN HYDRAULIQUE 2017 .....</b>	<b>34 à 35</b>
1) Volumes d'eau brute prélevés (m <sup>3</sup> ) .....	34
2) Volumes d'eau potable produits (m <sup>3</sup> ) .....	34
3) Volumes d'eau potable importés (m <sup>3</sup> ) .....	35
4) Volumes mis en distribution sur période de relevé (m <sup>3</sup> ) .....	35
<b>DISTRIBUTION ET CONSOMMATION .....</b>	<b>35 à 38</b>
1) Le réseau .....	35 à 36
2) Travaux d'entretien et de réparation en 2017 sur le réseau d'eau .....	36 à 37
3) Nombre d'abonnés .....	37
4) Volumes d'eau potable vendus (m <sup>3</sup> ) .....	38
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>38 à 39</b>
1) Rendement du réseau de distribution (P104.3) .....	38
2) Tableau des indicateurs .....	39
<b>TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE (D102.0) .....</b>	<b>40 à 42</b>
1) Modalités de tarification .....	40
2) Facture d'eau type .....	41 à 42
3) Recettes .....	42
<b>SERVICE CLIENTS .....</b>	<b>43</b>
1) Accueil et information .....	43
2) Satisfaction client (P155.1) .....	43
3) Recouvrement (P154.0) .....	43
<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>44</b>
1) Montants financiers (Communauté de Communes) .....	44
2) Etat de la dette du service (Communauté de Communes) (P153.2) .....	44
3) Amortissement (Communauté de Communes) .....	44
<b>QUALITE DE L'EAU .....</b>	<b>45 à 55</b>
1) Surveillance de la qualité distribuée (P101.1 et 102.1) .....	45 à 55
<b>PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2018 .....</b>	<b>56</b>

<b>ANNEXE : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse .....</b>	<b>57 à 60</b>
--	----------------

# INTRODUCTION



Les rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif, sont destinés à l'information des usagers et à la transparence de la gestion des services.

Ils détaillent les activités réalisées durant l'exercice par la collectivité pour ses compétences.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2224-5, le maire ou le président présente un rapport annuel à son assemblée délibérante. Le rapport et l'avis de l'assemblée délibérante sont mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L 1411-13 du CGCT.

Le décret 95-635 du 6 mai 1995, fixe les indicateurs techniques et financiers figurant obligatoirement dans le rapport.

De plus le rapport annuel doit respecter de nouvelles exigences depuis la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006, selon le décret 2007-675 et l'arrêté du 2 mai 2007.

La circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 informe sur les modalités d'établissement du rapport, définissant notamment les « indicateurs de performance » dont les fiches sont nommées par des codes rappelés dans le présent rapport (Dxxx.x pour les indicateurs descriptifs ou Pxxx.x pour les indicateurs de performance).

## *Le territoire et la population desservie*

---

La Communauté de Communes de Thann-Cernay est composée de 16 communes.

**La gestion de l'eau est divisée en 3 secteurs :**

### *1. Exploitation en régie (D101.0)*

---

La population desservie (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017) est la suivante :

➤ Cernay	11 955 hab.
➤ Steinbach	1 405 hab.
➤ Uffholtz	1 695 hab.
➤ Wattwiller	<u>1 727 hab.</u>

**Population totale      16 782 hab.**

## ***2. Exploitation en délégation de service public (D101.0)***

---

La délégation de service public a été confiée à la Lyonnaise des Eaux par délibération du 8 mars 2010 mais les investissements et les projets sont gérés par les services techniques de la CCTC.

La population desservie (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017) est la suivante :

➤ Bitschwiller-les-Thann	2 009 hab.
➤ Bourbach-le-Bas	605 hab.
➤ Bourbach-le-Haut	424 hab.
➤ Leimbach	868 hab.
➤ Rammersmatt	212 hab.
➤ Roderen	921 hab.
➤ Thann	8 080 hab.
➤ Vieux-Thann	2 988 hab.
➤ Willer-sur-Thur	1 888 hab.

**Population totale 17 995 hab.**

## ***3. Exploitation par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller (D101.0)***

---

La population desservie (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017) est la suivante :

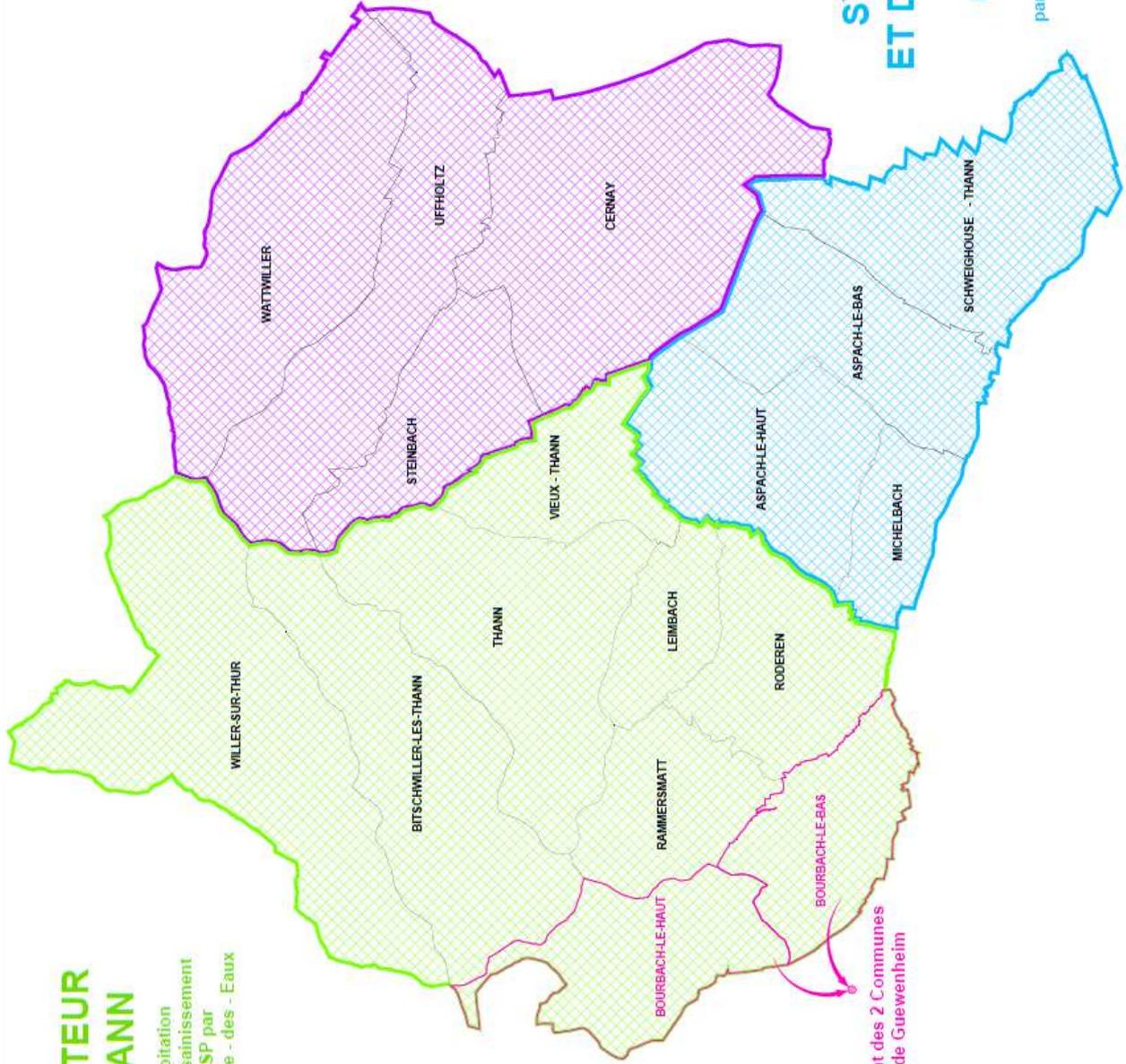
➤ Aspach-le-Bas	1 344 hab.
➤ Aspach-Michelbach	1 894 hab.
➤ Schweighouse/Thann	787 hab.

**Population totale 4 025 hab.**



## SECTEUR CERNAY

Exploitation  
AEP et Assainissement  
en régie



## SECTEUR THANN

Exploitation  
AEP et Assainissement  
en DSP par  
la Lyonnaise - des - Eaux

## SYNDICATS D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT

Gestion de l'AEP  
par le Syndicat SIAEP de la Doller

Gestion de l'Assainissement  
par le Syndicat Mixte d'assainissement  
de la Basse Vallée de la Doller

Raccordement des 2 Communes  
à la STEP de Guewenheim



# *Le service public de l'eau*

## *Exploitation en régie*



## Les ressources

---

Le réseau des 4 communes est interconnecté selon le schéma du tableau de la page 9.

### CERNAY

---

La Ville de Cernay est alimentée par 5 puits :

- 3 puits situés rue des Puits à Cernay,
- 1 puits situé rue Sandoz à Cernay,
- 1 puits situé sur le territoire de la commune d'Uffholtz, qui est à l'arrêt depuis le 29 avril 2008, pour des raisons de dépassement de la teneur en BROMACIL.

Une interconnexion Wittelsheim/Cernay/Thann permet un approvisionnement en eau de 1 000 m<sup>3</sup>/jour maximum pour le secteur de la régie de Cernay et de 3 000 m<sup>3</sup>/jour maximum pour le secteur exploité en DSP de Thann.



### STEINBACH

---

La commune de Steinbach est uniquement alimentée par l'eau produite à Cernay.

### UFFHOLTZ

---

En 2017, la commune d'Uffholtz a été alimentée pour un tiers par les sources communales, le solde étant assuré par l'apport de Cernay.

En raison d'un risque potentiel de pollution bactériologique des sources, un traitement par rayons ultraviolets (UV) assure la qualité d'eau distribuée dans la commune.

### WATTWILLER

---

La commune de Wattwiller comporte deux zones de distribution :

- En 2017, le réseau haut est desservi par le réservoir principal (700 m<sup>3</sup>) alimenté par le réseau de Cernay.
- Le réseau bas est desservi par le réservoir village (bas) alimenté par deux sources (appelées Communale et Deronne), ainsi que par un complément du réservoir principal selon les besoins.

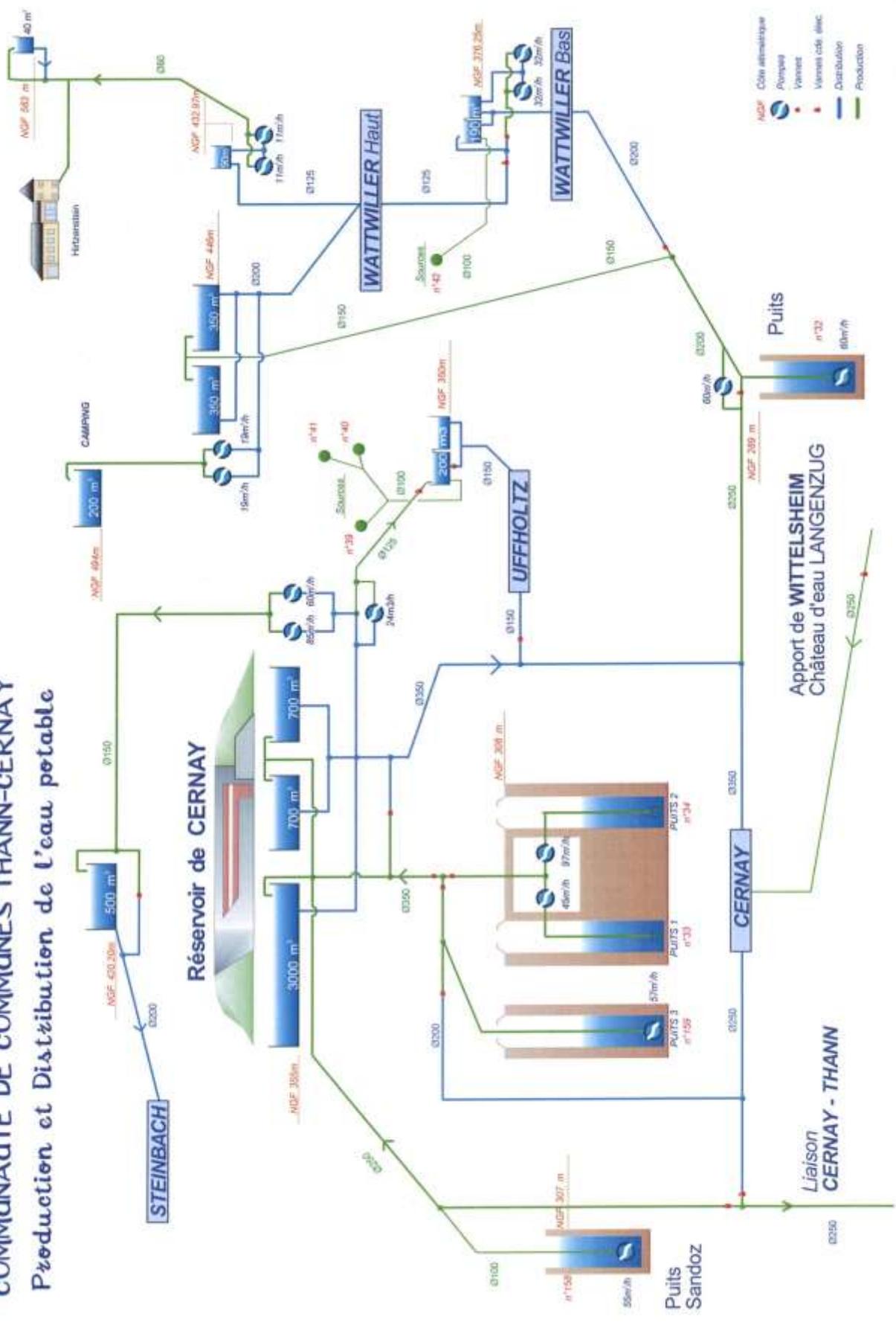


Le réservoir du camping est alimenté directement par le réservoir principal.

Les deux sources (Communale et Deronne) sont traitées bactériologiquement par UV.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES THANN-CERNAY

## Production et Distribution de l'eau potable



# PRODUCTION 2017

## CERNAY

	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
<b>Volumes produits</b>				
Puits 1 et 2	353 631 m <sup>3</sup>	312 388 m <sup>3</sup>	390 613 m <sup>3</sup>	+25,04
Puits 3	336 856 m <sup>3</sup>	343 145 m <sup>3</sup>	340 564 m <sup>3</sup>	-0,75
Puits Sandoz	309 074 m <sup>3</sup>	302 130 m <sup>3</sup>	327 725 m <sup>3</sup>	+8,47
Puits Uffholtz/Cernay	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	-
<b>Volumes importés</b>				
Apport de Guewenheim	4 054 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	-
Apport de Wittelsheim	18 332 m <sup>3</sup>	24 143 m <sup>3</sup>	55 219 m <sup>3</sup>	+128,72
<b>Volumes exportés</b>				
Export vers Thann	-51 856 m <sup>3</sup>	-45 965 m <sup>3</sup>	-141 517 m <sup>3</sup>	+207,88
<b>TOTAL</b>	<b>970 091 m<sup>3</sup></b>	<b>935 841 m<sup>3</sup></b>	<b>972 604 m<sup>3</sup></b>	<b>+3,93</b>

## STEINBACH (volume inclus dans la production de Cernay)

	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
<b>Volumes importés</b>				
Apport de Cernay	58 582 m <sup>3</sup>	52 177 m <sup>3</sup>	52 568 m <sup>3</sup>	+0,75
<b>TOTAL</b>	<b>58 582 m<sup>3</sup></b>	<b>52 177 m<sup>3</sup></b>	<b>52 568 m<sup>3</sup></b>	<b>+0,75</b>

## UFFHOLTZ

	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
<b>Volumes produits</b>				
Sources	16 079 m <sup>3</sup>	20 928 m <sup>3</sup>	9 006 m <sup>3</sup>	-56,97
<b>Volumes importés</b>				
Apport de Cernay	52 803 m <sup>3</sup>	46 677 m <sup>3</sup>	64 981 m <sup>3</sup>	+39,21
Estimation maillage réseau Cernay	650 m <sup>3</sup>	1 310 m <sup>3</sup>	660 m <sup>3</sup>	-49,62
<b>TOTAL</b>	<b>69 532 m<sup>3</sup></b>	<b>68 915 m<sup>3</sup></b>	<b>74 647 m<sup>3</sup></b>	<b>+8,32</b>

## WATTWILLER

	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
<b>Volumes produits</b>				
Source	21 012 m <sup>3</sup>	24 313 m <sup>3</sup>	20 762 m <sup>3</sup>	-14,61
<b>Volumes importés</b>				
Puits Uffholtz/Wattwiller	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	-
Apport de Cernay	81 114 m <sup>3</sup>	70 454 m <sup>3</sup>	78 971 m <sup>3</sup>	+12,09
<b>TOTAL</b>	<b>102 126 m<sup>3</sup></b>	<b>94 767 m<sup>3</sup></b>	<b>99 733 m<sup>3</sup></b>	<b>+5,24</b>

## PRODUCTION TOTALE

PRODUCTION	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Volumes produits	1 036 652m <sup>3</sup>	1 002 904 m <sup>3</sup>	1 088 670 m <sup>3</sup>	+8,55
Volumes importés	22 386 m <sup>3</sup>	24 554 m <sup>3</sup>	54 932 m <sup>3</sup>	+123,72
<b>Volumes distribués</b>	<b>1 059 038 m<sup>3</sup></b>	<b>1 027 458 m<sup>3</sup></b>	<b>1 143 602 m<sup>3</sup></b>	<b>+11,30</b>

### **Commentaire :**

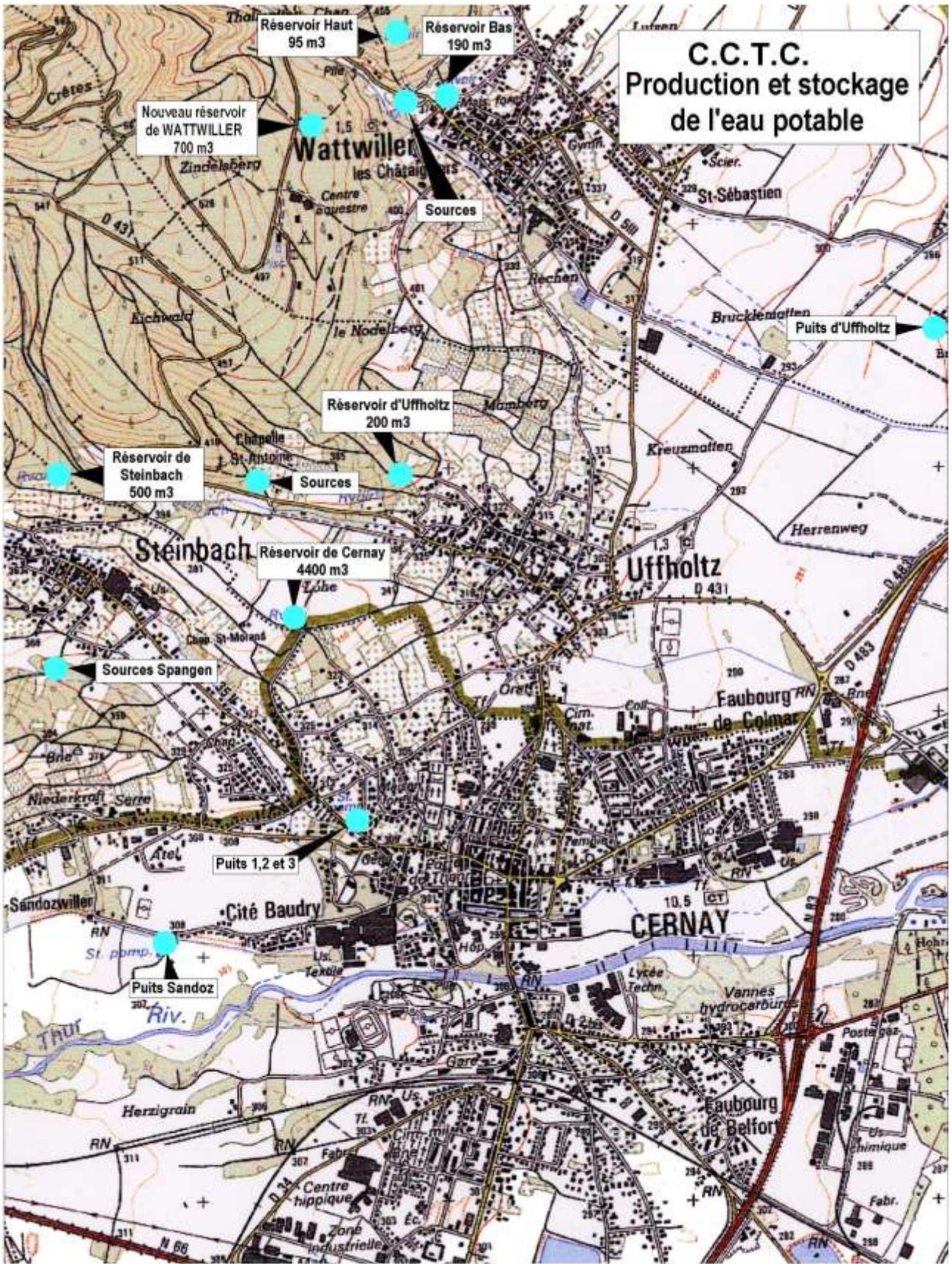
La production pour l'année 2017 s'établit à 1 143 602 m<sup>3</sup>, soit en moyenne 3 133 m<sup>3</sup>/j.

La journée de production maximum enregistrée le 31 août 2017 est de 5 593 m<sup>3</sup>.

Globalement, la production pour l'année 2017 a augmenté de 116 144 m<sup>3</sup>, soit +11,30 % par rapport à l'année 2016.

Le rapport des volumes produits et des volumes vendus (p.16) permet de conclure à une amélioration du rendement du réseau





**C.C.T.C.**  
**Production et stockage**  
**de l'eau potable**

Echelle: 1/20 000

# DISTRIBUTION ET CONSOMMATION

## 1) LE RESEAU

---

### a. Longueur du réseau

Le réseau d'eau potable compte, au 31 décembre 2017, **129,624** kilomètres linéaires de conduites hors branchements.

Il est réparti de la façon suivante entre les communes :

- CERNAY 83,817 Km
- STEINBACH 12,550 Km
- UFFHOLTZ 13,947 Km
- WATTWILLER 19,310 Km

### b. Extension du réseau en 2017

- Alimentation du SDIS, rue de la Sauge à CERNAY (Ø 150 / 97 ml).

### c. Les capacités de stockage

Les volumes des réservoirs de la Communauté de Communes sont les suivants :

- CERNAY : - 2 cuves de 700 m<sup>3</sup> + 1 cuve de 3 000 m<sup>3</sup> soit un total de **4 400 m<sup>3</sup>**,
- STEINBACH : - 1 cuve de **500 m<sup>3</sup>**,
- UFFHOLTZ : - 2 cuves de 100 m<sup>3</sup>, soit **200 m<sup>3</sup>**
- WATTWILLER : - 2 cuves de 350 m<sup>3</sup> soit **700 m<sup>3</sup>** (principal),  
- 2 cuves de 95 m<sup>3</sup>, soit **190 m<sup>3</sup>** (réservoir village),  
- 1 cuve de **90 m<sup>3</sup>** (réservoir relais)



**TOTAL DE STOCKAGE 6 080 m<sup>3</sup>**

## 2) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION EN 2017 SUR LE RESEAU D'EAU

### ↳ Renouvellement du réseau en 2017

- CERNAY : - Rue Joseph Depierre (1<sup>ère</sup> tranche) Ø 100 / 92 ml  
Ø 150 / 363 ml
- STEINBACH : - Rue des Oiseaux Ø 100 / 235 ml  
- Rue de la Cote 425 Ø 100 / 360 ml
- UFFHOLTZ : - Rue de Wattwiller Ø 100 / 205 ml  
- Rue de la Colline Ø 63 / 40 ml  
- Rue des Pommiers Ø 100 / 15 ml
- WATTWILLER : - Rue de l'Espérance (Lavoir) Ø 100 / 98 ml

### ↳ Intervention sur canalisations

	2015	2016	2017
Rupture de conduite principale	14	16	29
Rupture de branchements	17	11	13

### ↳ Bouches et poteaux d'incendie

	2015	2016	2017
Remplacements complets	5	4	11
Nouvelles installations	4	2	1
Suppressions hydrants	2	0	0
Réparation PI	0	5	0

### ↳ Robinets-vannes

	2015	2016	2017
Renouvellements de robinets-vannes principaux	3	7	0
Renouvellements de robinets-vannes des branchements	0	18	34

### ↳ Branchements eau

	2015	2016	2017
Nouveaux branchements	18	29	42
Renouvellements complets	48	50	59
Renouvellements d'ensembles de comptage	56	31	49
Changements de compteurs	609	655	499
Réparation comptage	15	8	9
Individualisation	24	7	7

### 3) NOMBRE D'ABONNES

	2013	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
CERNAY	3 349	3 388	3 421	3 464	3 478	+0,40
STEINBACH	557	561	568	580	585	+0,86
UFFHOLTZ	679	714	719	730	739	+1,23
WATTWILLER	726	733	733	739	741	+0,27
<b>TOTAL</b>	<b>5 311</b>	<b>5 396</b>	<b>5 441</b>	<b>5 513</b>	<b>5 543</b>	<b>+0,54</b>

Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par l'intermédiaire d'un branchement équipé d'un compteur. En 2017, on dénombre 5 543 abonnés.

### 4) VOLUMES COMPTABILISES

	PARTICULIERS		GRANDS CONSOMMATEURS		TOTAL		Variation N/N-1 (%)
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
CERNAY	519 194	494 491	146 783	120 150	665 977	614 641	-7,71
STEINBACH	52 947	54 560	-	-	52 947	54 560	+3,05
UFFHOLTZ	81 402	77 068	-	-	81 402	77 068	-5,32
WATTWILLER	72 134	73 158	10 731	12 637	82 865	85 795	+3,54
<b>TOTAL</b>	<b>725 677</b>	<b>699 277</b>	<b>157 514</b>	<b>132 787</b>	<b>883 191</b>	<b>832 064</b>	<b>-5,79</b>

#### **Commentaire :**

Les volumes comptabilisés pour l'année 2017 s'élèvent à 832 064 m<sup>3</sup>, soit en moyenne 2 280 m<sup>3</sup>/j. Ils ont diminué de 51 127 m<sup>3</sup>, soit -5,79 % par rapport à l'année 2016.

### 5) VOLUMES FACTURES

	PARTICULIERS		GRANDS CONSOMMATEURS		TOTAL		Variation N/N-1 (%)
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
CERNAY	516 199	493 030	146 783	120 150	662 982	613 180	-7,51
STEINBACH	52 947	54 370	-	-	52 947	54 370	+2,69
UFFHOLTZ	81 201	76 944	-	-	81 201	76 944	-5,24
WATTWILLER	71 902	71 648	10 731	12 637	82 633	84 285	+2,00
<b>TOTAL</b>	<b>722 249</b>	<b>695 992</b>	<b>157 514</b>	<b>132 787</b>	<b>879 763</b>	<b>828 779</b>	<b>-5,80</b>

#### **Commentaire :**

Les volumes facturés pour l'année 2017 s'élèvent à 828 779 m<sup>3</sup>, soit en moyenne 2 271 m<sup>3</sup>/j. Ils ont diminué de 50 984 m<sup>3</sup>, soit -5,8 % par rapport à l'année 2016.

# INDICATEURS DE PERFORMANCE

## 1) RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)

Rendement du réseau de distribution

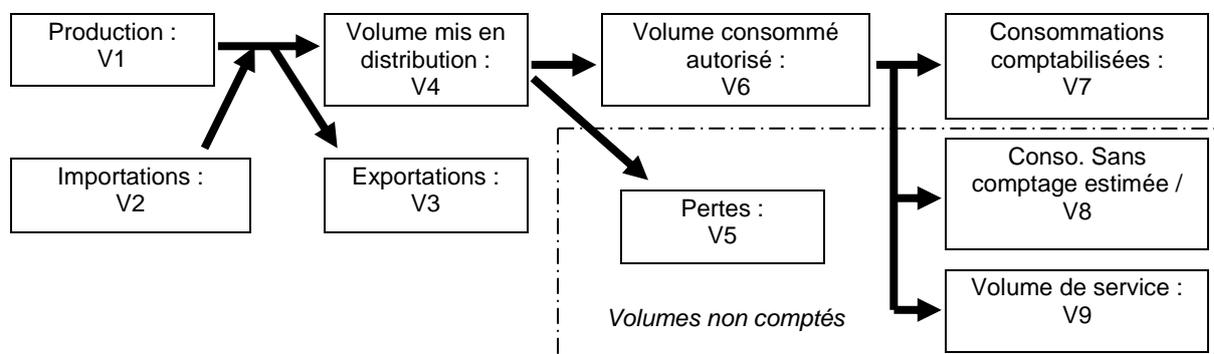
Volume produit (V1)	1 088 670 m <sup>3</sup>
Volume importé (V2)	54 932 m <sup>3</sup>
Volume exporté (V3)	141 487 m <sup>3</sup>
Volume mis en distribution (V4)	1 002 115 m <sup>3</sup>
Pertes (V5)	164 771 m <sup>3</sup>
Volume consommé autorisé (V6)	837 344 m <sup>3</sup>
Volume comptabilisé (V7)	832 064 m <sup>3</sup>
Volume consommateurs sans comptage (V8)	1 600 m <sup>3</sup>
Volume de service de réseau (V9)	3 580 m <sup>3</sup>

V3 Le rendement du réseau de distribution est de :

	2015	2016	2017
Rendement	86,14 %	90,94 %	85,59%

V2 Le rendement du réseau de distribution se calcule de la façon suivante :  $Rdt = (V6+V3)/(V1+V2)$

V1 Les volumes suivants sont des volumes annuels (en m<sup>3</sup>/an) :



## 2) TABLEAU DES INDICATEURS

Indicateur		2017	Unité
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
<b>D101.0</b>	Estimation du nombre d'habitants desservis	16 782	Nombre
<b>D102.0</b>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (2015)	2,13	€ TTC/m <sup>3</sup>
<b>D151.0</b>	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	15	jour
<b>Indicateurs de performance</b>			
<b>P101.1</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	%
<b>P102.1</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100	%
<b>P103.2B</b>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	Points
<b>P105.3</b>	Indice linéaire des volumes non comptés	3,59	m <sup>3</sup> /km/jour
<b>P106.3</b>	Indice linéaire de pertes en réseau	3,48	m <sup>3</sup> /km/jour
<b>P107.2</b>	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,53	%
<b>P108.3</b>	Indice d'avancement de la protection de la réserve en eau	100	%



# LA QUALITE DE L'EAU

## 1) MESURES DE PREVENTION POUR LA QUALITE DE LA PRODUCTION

---

Elles ont été prescrites par un arrêté préfectoral le 23 avril 1975 et un arrêté modificatif du 26 octobre 1979, fixant :

- ↳ le périmètre de protection immédiate,
- ↳ le périmètre de protection rapprochée,
- ↳ le périmètre de protection éloignée,



pour les sites suivants :

- ↳ les puits 1 et 2 à Cernay,
- ↳ la source du Spangen à Steinbach,
- ↳ les 3 sources (Deronne, Calvaire et Communale) de Wattwiller,
- ↳ les 3 sources (Stoeckle, Sturchel et St-Antoine) d'Uffholtz,
- ↳ le puits d'Uffholtz,
- ↳ le puits Sandoz à Cernay.

Un nouvel arrêté préfectoral du 6 octobre 2015 modifie les périmètres de protection pour les puits n° 1, 2 et 3 à Cernay.

## 2) TYPE DE TRAITEMENT

---

Traitement par rayons ultra-violets (UV).

- UFFHOLTZ : sortie du réservoir,
- WATTWILLER : entrée des sources dans le réservoir village

## 3) SURVEILLANCE DE LA QUALITE DISTRIBUEE

---

Le laboratoire CAR (agrée par le Ministère de la Santé), en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé de Colmar, a effectué 73 analyses dans les 4 communes, réparties comme suit :

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018

### CERNAY ET WATTWILLER ZONE HAUTE

#### ORIGINE DE L'EAU

Les communes de CERNAY et WATTWILLER secteur zone haute (12234 habitants)<sup>(1)</sup> sont alimentées en eau par 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

L'eau produite à partir de l'un des forages (Sandozwiller) est désinfectée par rayonnement ultraviolet ; l'eau captée sur les 3 autres forages est produite sans traitement. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

33 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 33 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 9,8°f (degré français)
- pH : 7,2

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 6,8 mg/l
- Teneur maximale : 7,4 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 45,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 22,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite et distribuée sur la ville de CERNAY et sur la zone haute de WATTWILLER est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

48 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

+33 (0) 3 69 49 30 41 (Haut-Rhin)

Crédit photo : frederic.com

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 89 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : freedia.com

### STEINBACH

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de STEINBACH (1349 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la Doller ou du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt est possible en cas de besoin.

L'eau produite à partir de l'un des forages (Sandozwiller) est désinfectée par rayonnement ultraviolet ; l'eau captée sur les 3 autres forages est produite sans traitement. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

19 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 19 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 94,74 %

Eau de bonne qualité microbiologique.

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

- Dureté : 9,8°f (degré français)
- pH : 7,0

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 6,8 mg/l
- Teneur maximale : 7,4 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 45,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 22,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité :*

*Chlorures : 250 mg/l*

*Sodium : 200 mg/l*

*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite et distribuée sur la commune de STEINBACH est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive ; de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : Fotolia.com

### UFFHOLTZ

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de UFFHOLTZ (1575 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 2 sources et 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la Doller ou du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt est possible en cas de besoin.

L'eau est désinfectée par rayonnements ultraviolets avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

11 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 11 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 12,9°f (degré français)
- pH : 7,3

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 6,8 mg/l
- Teneur maximale : 8,3 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 38,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 17,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Références de qualité :  
Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite et distribuée sur la commune d'UFFHOLTZ est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars.grandest-OT88-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars.grandest-OT88-VSSE@ars.sante.fr)

Créé et géré par : finisla.com

### WATTWILLER, secteur zone basse

#### ORIGINE DE L'EAU

Le secteur zone basse de la commune de WATTWILLER (955 habitants)<sup>(1)</sup> est alimenté en eau par 2 sources et 4 forages de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 23/04/1975, 21/11/1978 et 06/10/2015 ; elles disposent de périmètres de protection.

Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la Doller ou du SIVU du Bassin Potassique de la Hardt est possible en cas de besoin.

L'eau est désinfectée par rayonnements ultraviolets avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 12,2°f (degré français)
- pH : 7,3

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 6,8 mg/l
- Teneur maximale : 7,4 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 38,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 22,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite et distribuée sur le secteur zone basse de la commune de WATTWILLER est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# INDICATEURS FINANCIERS

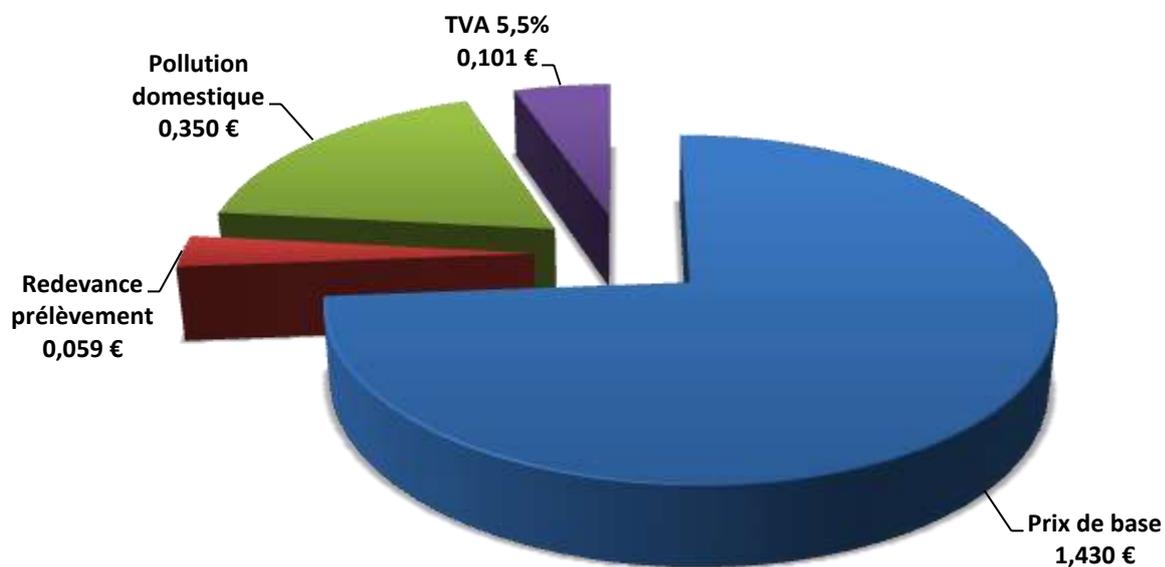
## 1) LA TARIFICATION (D102.0)

### a) Tarif eau hors abonnement

Le service des eaux de la Communauté de Communes est assujetti à la TVA. Son tarif est ventilé de la manière suivante :

EAU	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)	2018
Prix de base	1,390	1,410	1,430	+1,42	1,460
Redevance de prélèvement	0,067	0,064	0,059	-7,81	0,068
Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,395	0,350	0,350	-	0,350
TOTAL HT	1,852	1,824	1,839	+0,82	1,878
TVA 5,5%	0,102	0,100	0,101	+1,00	0,103
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1,954</b>	<b>1,924</b>	<b>1,940</b>	<b>+0,83</b>	<b>1,981</b>

### DECOMPOSITION DU PRIX DE L'EAU 2017



b) Tarif abonnement

Diamètre du compteur	Tarif annuel (€ HT/an)		Nbre de compteur Abonnés	
	2017	2018	2017	2018
Diam. 15/20	15,00	17,00	5 317	5 361
Diam.25	27,00	29,00	66	60
Diam.30/32	48,00	50,00	49	50
Diam.40	70,00	72,00	28	29
Diam.50	92,00	94,00	7	7
Diam.60	114,00	116,00	3	3
Diam.80	134,00	136,00	9	9
Diam.100 et +	154,00	156,00	22	22
		<b>TOTAL</b>	<b>5 501</b>	<b>5 541</b>

c) Tarif Grands Consommateurs et redevances

Tarif Grands consommateurs 2018			Redevances 2018	
TRANCHES	M <sup>3</sup>	Base HT	EAU (T.V.A 5,5 %)	
			Red. préél. HT	Pollut° domest. HT
1 à 6 000	6 000	1,460	0,068	0,350
6 001 à 12 000	6 000	1,460	0,068	0,350
12 001 à 24 000	12 000	1,460	0,068	0,350
24 001 à 48 000	24 000	1,460	0,068	0,350
+ de 48 000		1,460	0,068	0,350

Tarif Grands consommateurs 2017			Redevances 2017	
TRANCHES	M <sup>3</sup>	Base HT	EAU (T.V.A 5,5 %)	
			Red. préél. HT	Pollut° domest. HT
1 à 6 000	6 000	1,430	0,059	0,350
6 001 à 12 000	6 000	1,430	0,059	0,350
12 001 à 24 000	12 000	1,430	0,059	0,350
24 001 à 48 000	24 000	1,430	0,059	0,350
+ de 48 000		1,430	0,059	0,350

Au total, le service compte 5 501 abonnés en 2017. On distingue :

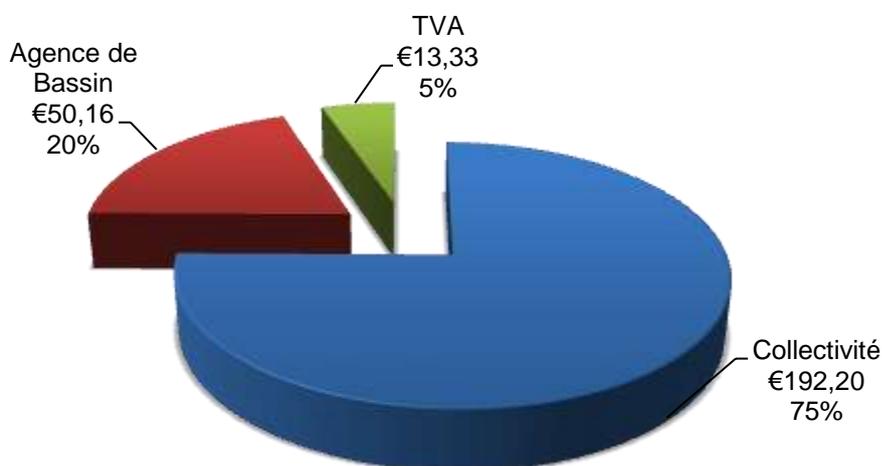
- Les abonnés dits "domestiques" utilisant l'eau pour les besoins domestiques (immeubles, maisons individuelles, ...);
- Les abonnés dits " gros consommateurs" utilisant l'eau pour les activités à caractère industriel ou commercial.

# INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES

## 1) LES COMPOSANTS D'UNE FACTURE D'EAU D'UN MENAGE DE REFERENCE (120 M<sup>3</sup> SUR L'ANNEE)

Cernay – Steinbach – Uffholtz - Wattwiller					
EAU POTABLE	Unitaire	Montant	Unitaire	Montant	Variation N/N-1 (%)
	Au 1er janvier 2017		Au 1er janvier 2018		
<b>Part collectivité</b>					
Abonnement (PF)	15,00	15,00	17,00	17,00	
Part proportionnelle (PP)	1,43	171,60	1,46	175,20	+2,10
Total eau potable hors taxes et redevances		186,60		192,20	+3,00
<b>Part Agence de l'Eau</b>					
Redevance de prélèvement	0,059	7,08	0,068	8,16	+15,25
Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	0,350	42,00	0,350	42,00	-
<b>TVA 5,5 %</b>		12,96		13,33	
<b>TOTAL eau TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>248,64</b>		<b>255,69</b>	<b>+2,56</b>
<b>Répartition hors taxes et redevances</b>					
	<b>Fixe</b>	<b>Variable</b>	<b>Fixe</b>	<b>Variable</b>	
Part collectivité	15,00	171,60	17,00	175,20	
<b>Taxes et redevances</b>		62,04		63,49	
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (D102.0)</b>		<b>2,07</b>		<b>2,13</b>	

### Répartition facture d'eau de 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2018



# AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

## 1) LA BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'Investissement</b>			
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	-	104 009,59
10	Apports, dotations (affectation)	-	28 090,41
13	Subventions d'investissement		4 804,38
16	Emprunts et dettes	81 458,59	-
20	Immobilisation incorporelles	40 331,67	-
21	Immobilisation corporelles	188 236,69	-
23	Immobilisation en cours	150 156,46	-
040	Opérations d'ordre entre sections	113 666,63	340 048,93
RESTES A REALISER		<b>211 392,83</b>	<b>25 000</b>
<b>Totaux Section Investissement</b>		<b>785 242,57</b>	<b>501 953,31</b>
<b>Section d'Exploitation</b>			
002	Excédent antérieur reporté	-	525 655,19
011	Charges à caractère général	401 569,34	-
012	Charges personnel et frais assimilés	609 441,26	-
014	Atténuation de produits	483 427,84	-
042	Opérations d'ordre entre sections	340 048,93	113 666,63
65	Autres charges de gestion	26 533,77	-
66	Charges financières	21 475,22	-
67	Charges exceptionnelles	30 276,95	-
70	Vente de produits et prestations	-	1 813 351,52
74	Subventions d'exploitation	-	-
75	Autres produits de gestion	-	2 500
76	Produits financiers	-	-
77	Produits exceptionnels	-	246 052,91
79	Transfert de charges	-	-
<b>Totaux Section Exploitation</b>		<b>1 912 773,31</b>	<b>2 701 226,25</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>2 698 015,88</b>	<b>3 203 179,56</b>
Solde d'exécution investissement (déficit))			<b>96 896,43</b>
Solde d'exécution exploitation (excédent)		<b>602 060,11</b>	
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>		<b>3 300 075,99</b>	<b>3 300 075,99</b>

## 2) LA DETTE

---

### DETTES ET CREANCES - EMPRUNTS RECAPITULATION

	CAPITAL RESTANT DU AU 31.12.2017	REMBOURSEMENTS 2017	
		CAPITAL	INTERETS
<b>TOTAL</b>	<b>692 973.92</b>	<b>81 458,59</b>	<b>21 494,19</b>





# *Le service public de l'eau*

## *Exploitation en délégation de service public*



# CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1) MODE DE GESTION DU SERVICE

---

Le service est exploité en délégation de service public par contrat d'affermage. 1/4/2010 au 31/3/2022  
Le contrat d'affermage a été signé avec :

**Société LYONNAISE DES EAUX FRANCE**  
**11, place Edouard VII**  
**75009 PARIS**

Début du contrat	1 <sup>er</sup> avril 2010	-
Durée de la délégation	12 ans	-
Avenant n° 1	Date d'effet au 1/09/2011	Définition des modalités techniques et financières de réalisation des travaux neufs liés à la création de l'interconnexion entre le SIVU de la Hardt et le réseau de Thann
Avenant n° 2	Date d'effet au 5/05/2014	
Avenant n° 3	2/1/2015	Définition des modalités techniques et financières liées aux évolutions réglementaires et au réajustement de l'assiette de référence

Le périmètre d'affermage est constitué du territoire des 9 communes.

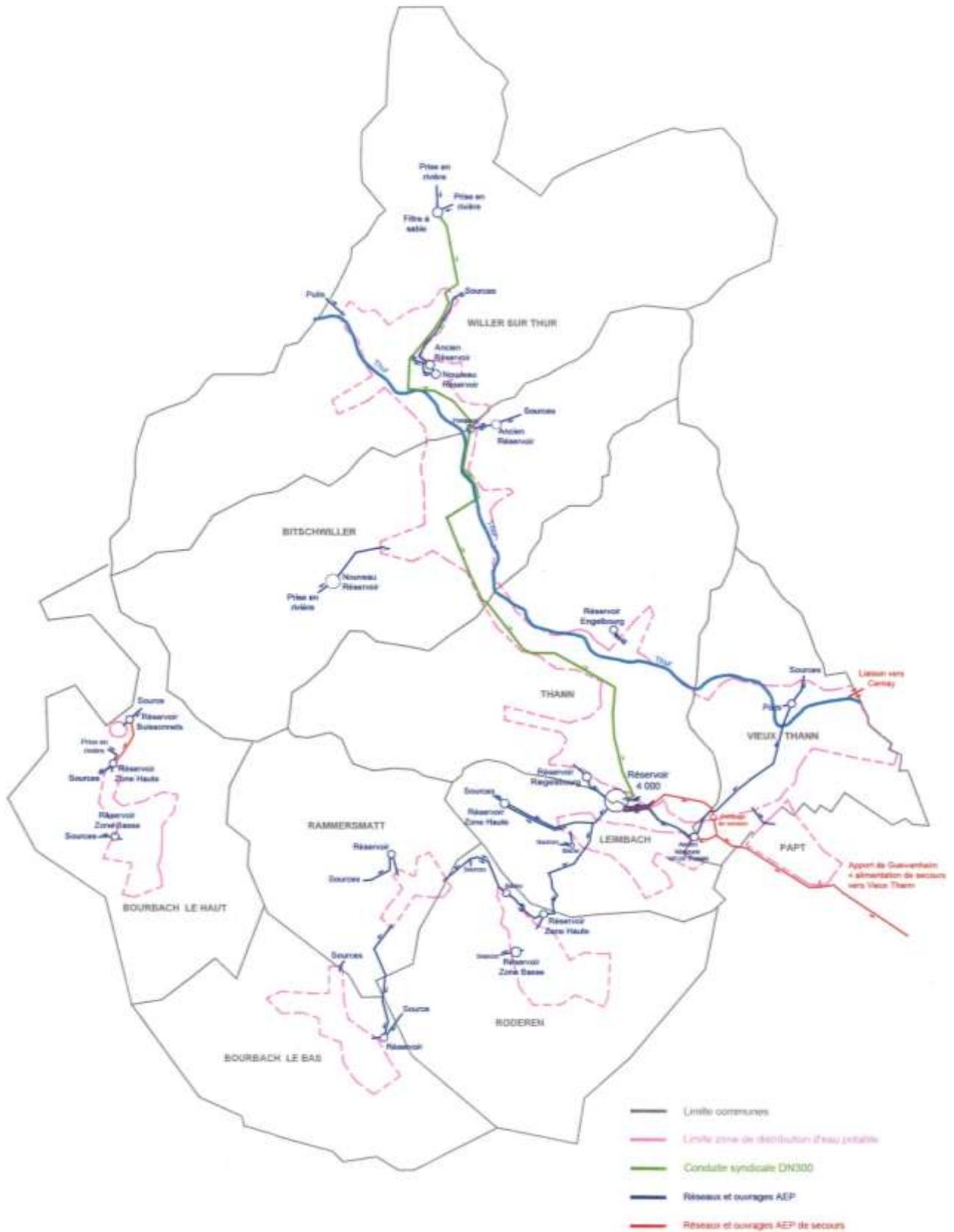
### Conventions de vente et d'achat d'eau

#### Convention n°1 :

Nom du cocontractant : SIAEP Vallée de la Doller  
Caractéristiques de la convention : achat d'eau  
Date d'effet de la convention : 1988  
Durée de la convention : 10 ans avec reconduction



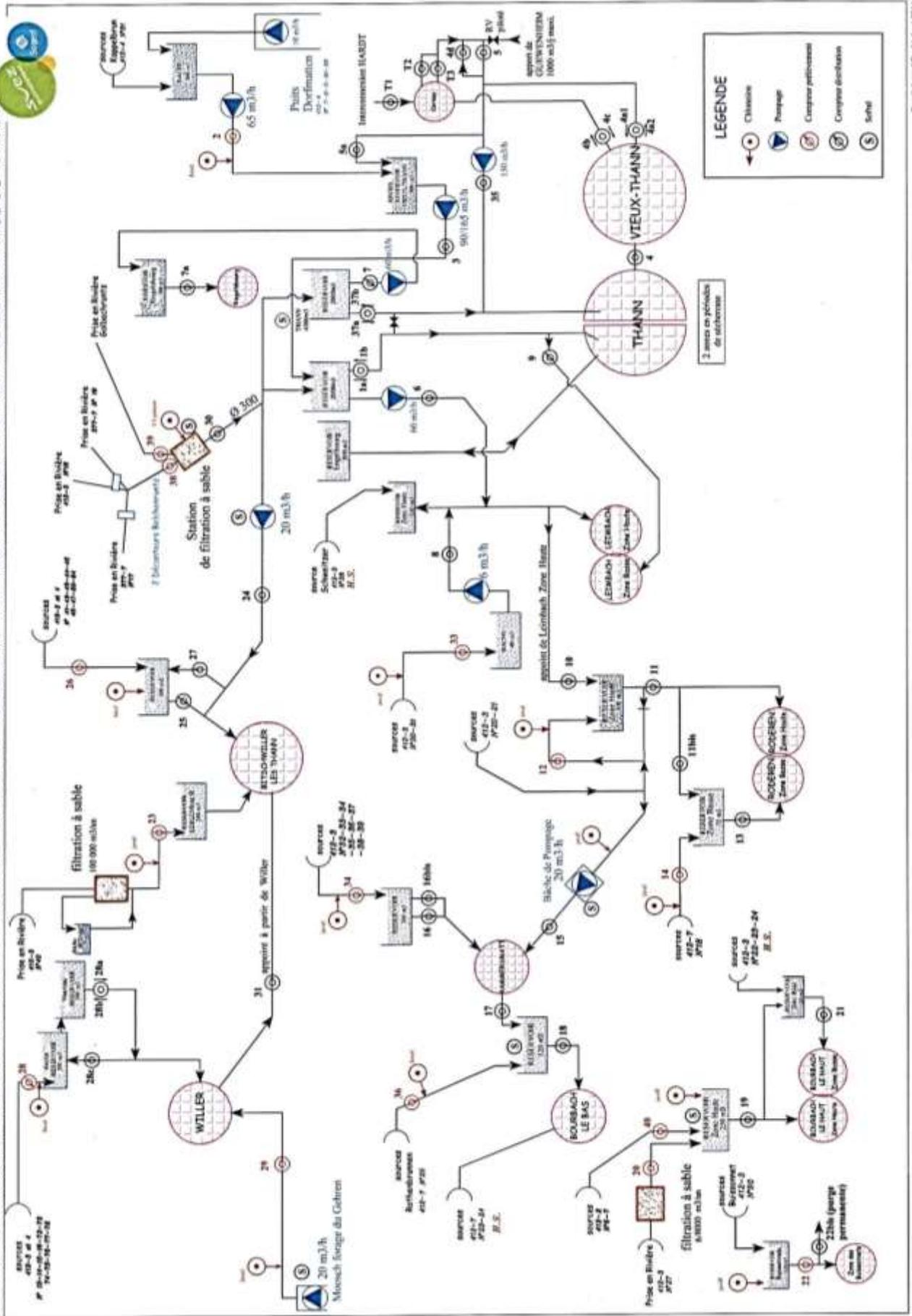
PLAN SIMPLIFIE DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE \_ SECTEUR THANN



## Les ressources

Commune	Dénomination	localisation	Fonction	Observations	Volume (m3)
BITSCHWILLER	Ancien réservoir	Lieu-dit Busenbach	Réservoir	2 cuves de 150 m3	300
BITSCHWILLER	Kehrlenbach	Chemin du Kehrlenbach	Réservoir		200
BITSCHWILLER	Kehrlenbach	Chemin du Kehrlenbach	Bâche de lavage		50
BOURBACH-LE-BAS		RD35 - rue du Rebberg	Réservoir		120
BOURBACH-LE-HAUT	Buissonnets	Rue des Buissonnets	Réservoir		120
BOURBACH-LE-HAUT	ZH	Rue des Buissonnets	Réservoir		250
BOURBACH-LE-HAUT	ZB	Rue des Charbonniers	Réservoir		30
LEIMBACH	ZH	Chemin du Kurrenweg	Réservoir		330
LEIMBACH	Ancien réservoir	Lieu-dit Am Rain	Bâche de reprise		40
VIEUX-THANN	Ancien réservoir VIEUX-THANN	Lieu-dit Blosen Reben	Bâche d'aspiration		300
RAMMERSMATT		Chemin rural du Ballon	Réservoir		300
RODEREN	Nouveau - ZH	Lieu-dit Muhlberg	Réservoir	1 cuve	300
RODEREN	ZB	Rue du Neuberg	Réservoir		75
THANN	4000	Rue du Panorama	Réservoir	2 cuves de 2 000 m <sup>3</sup> alimentant 2 secteurs différents	4 000
THANN	Engelbourg	Rue de l'Engelbourg	Réservoir		800
THANN	Riegelsbourg	Rue du Riegelsbourg	Réservoir	1 cuve	300
VIEUX-THANN	Dorfmaten	Route de Cernay	Bâche de reprise		300
WILLER	Ancien	Lieu-dit Wolfenstahl	Réservoir	2 cuves de 150 m3	300
WILLER	Nouveau	Lieu-dit Wolfenstahl	Réservoir		500

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANNIN - CERNAY SCHEMA D' ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VALLEE DE THANNIN



Destiné par 107 - 14 Août 2014

# BILAN HYDRAULIQUE 2017

## 1) VOLUMES D'EAU BRUTE PRELEVES (M<sup>3</sup>)

Commune	Site	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
BITSCHWILLER-LES-THANN	Prise en rivière BITSCHWILLER - STEINGLOTZ	400	0	0	-
BOURBACH-LE-HAUT	Usine de filtration BOURBACH-LE-HT	15 441	15 596	16 939	+8,6
GOLDBACH-ALTENBACH	Prises rivière BELCHENRUNTZ	148 978	179 793	87 758	-51,2
MOOSCH	Pompape Gehren (alim WILLER/THUR)	80 918	76 306	97 134	+27,3
VIEUX-THANN	Champ captant DORFMATTEN	271 529	198 360	290 416	+46,4
WILLER-SUR-THUR	Prise en rivière GOLBACHRUNTZ	999 640	928 085	945 710	+1,9
<b>Total des volumes produits</b>		<b>1 516 906</b>	<b>1 398 140</b>	<b>1 437 957</b>	<b>+2,8</b>

## 2) VOLUMES D'EAU POTABLE PRODUITS (M<sup>3</sup>)

Commune	Site	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
BITSCHWILLER-LES-THANN	Prise en rivière BITSCHWILLER - STEINGLOTZ	400	0	0	-
BOURBACH-LE-HAUT	Usine de filtration BOURBACH-LE-HT	15 441	15 596	16 939	+8,6
CCTC	Sources	148 978	179 793	87 758	-51,2
MOOSCH	Pompape Gehren (alim WILLER/THUR)	80 918	76 306	97 134	+27,3
VIEUX-THANN	Champ captant DORFMATTEN	271 529	198 360	290 416	+46,4
WILLER-SUR-THUR	Prise en rivière GOLBACHRUNTZ	999 640	873 838	883 010	+1,0
<b>Total des volumes produits</b>		<b>1 516 906</b>	<b>1 343 893</b>	<b>1 375 257</b>	<b>+2,3</b>

### 3) VOLUMES D'EAU POTABLE IMPORTES (M<sup>3</sup>)

---

Provenance	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
ACHAT D'EAU AU SYNDICAT DE GUEWENHEIM	66 500	62 763	153 781	+145,0
ACHAT D'EAU A CCTC	17 073	42 349	133 250	+214,6
<b>Total des volumes d'eau potable importés</b>	<b>83 573</b>	<b>105 112</b>	<b>287 031</b>	<b>+173,1</b>

### 4) VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION SUR PERIODE DE RELEVÉ (M<sup>3</sup>)

---

Désignation	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Total volumes eau potable produits (A)=(A')-(A'')	1 516 906	1 343 893	1 356 839	+1,0
Dont volumes eau brute prélevés (A')	1 516 906	1 398 140	1 419 539	+1,5
Dont volumes de service production (A'')	0	54 247	62 700	+15,6
Total volumes eau potable importés (B)	83 573	105 112	147 892	+40,7
Total volumes eau potable exportés (C)	0	0	0	0
<b>Total volumes mis en distribution (A+B-C) = (D)</b>	<b>1 600 479</b>	<b>1 449 005</b>	<b>1 504 731</b>	<b>+3,8</b>

## DISTRIBUTION ET CONSOMMATION

### 1) LE RESEAU

---

#### a. Longueur du réseau

Diamètre / Matériau	Fonte	PE	PVC	Acier	Total
>50 mm	17	1 162		29	1 208
50-99 mm	29 114	1 661	773		31 548
100-199 mm	80 742	161	2 562		83 464
200-299 mm	21 241				21 241
300-499 mm	16 237				16 237
Inconnu	702				702
<b>Total</b>	<b>148 016</b>	<b>2 984</b>	<b>3 335</b>	<b>29</b>	<b>154 400</b>

### b. Extension du réseau 2017

- THANN : rue des Châtaigniers                    Ø 100 / 26 ml
- RODEREN : - chemin du Kattenbach        Ø 100 / 57 ml  
                  - lotissement Maisons Nature Ø 100 / 142 ml

### c. Les capacités de stockage

<b>Inventaire des châteaux d'eau et réservoirs</b>		
<b>Commune</b>	<b>Site</b>	<b>Volume utile (m³)</b>
BOURBACH-LE-BAS	RESERVOIR BOURBACH LE BAS	120
BOURBACH-LE-HAUT	RESERVOIR BOURBACH – BUISSONNET	120
	RESERVOIR BOURBACH – ZB	30
	RESERVOIR BOURBACH-LE-HAUT – ZONE HAUTE	250
LEIMBACH	RESERVOIR LEIMBACH – ZH	330
RAMMERSMATT	RESERVOIR RAMMERSMATT	300
RODEREN	RESERVOIR RODEREN – ZB	75
	RESERVOIR RODEREN – ZH	300
THANN	RESERVOIR THANN – ENGELBOURG	800
	RESERVOIR THANN – RIEGELSBURG	300
	RESERVOIR THANN	4 000
VIEUX-THANN	RESERVOIR VIEUX-THANN	300
WILLER-SUR-THUR	RESERVOIR BITSCHWILLER – AR	300
	RESERVOIR WILLER-SUR-THUR – AR ET NR	800

## 2) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION EN 2017 SUR LE RESEAU D'EAU

---

### ↳ Renouvellement du réseau en 2017

- BOURBACH-le-BAS : cour des Seigneurs            Ø 100 / 143 ml
- RODEREN :                    chemin du Kattenbach        Ø 100 / 119 ml

## ↳ Intervention sur le réseau de distribution

Indicateur	Type d'intervention	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Accessoires	Créés	9	13	+44,4
Accessoires	Renouvelés	1	5	+400,0
Accessoires	Supprimés	0	2	0,0
Appareils de fontainerie	Renouvelés	4	8	+100,0
Appareils de fontainerie	Créés	3	2	-33,3
Appareils de fontainerie	Déplacés	0	1	0,0
Appareils de fontainerie	Réparés	8	7	-12,5
Appareils de fontainerie	Supprimés	0	4	0,0
Appareils de fontainerie	Vérifiés	31	115	+271,0
Réparations	Fuites sur réseau de distribution	28	15	-46,4
Réparations	Fuites sur branchements	9	7	-22,2

## ↳ Branchements eau

	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Nouveaux branchements	31	23	-25,8
Branchements renouvelés	59	91	+54,2
Branchements supprimés	9	9	0,0
Branchements modifiés	70	20	-71,4
Compteurs posés	150	44	-70,7
Compteurs remplacés	464	339	-2,9
Compteurs déposés	4	13	+225,0

## 3) NOMBRE D'ABONNES

Désignation	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Particuliers	6 510	6 473	-0,6
Collectivités	482	489	+1,5
Professionnels	410	418	+2,0
Autres	94	20	-78,7
<b>TOTAL</b>	<b>7 402</b>	<b>7 380</b>	<b>-0,3</b>

#### 4) VOLUMES D'EAU POTABLE VENDUS (M<sup>3</sup>)

Désignation	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Particuliers	596 632	586 210	-1,7
Collectivités	79 169	70 324	-11,2
Professionnels	623 473	716 992	+15,0
Autres	0	0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 299 274</b>	<b>1 373 526</b>	<b>+5,7</b>

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 1) RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3)

Rendement du réseau de distribution (m<sup>3</sup>)

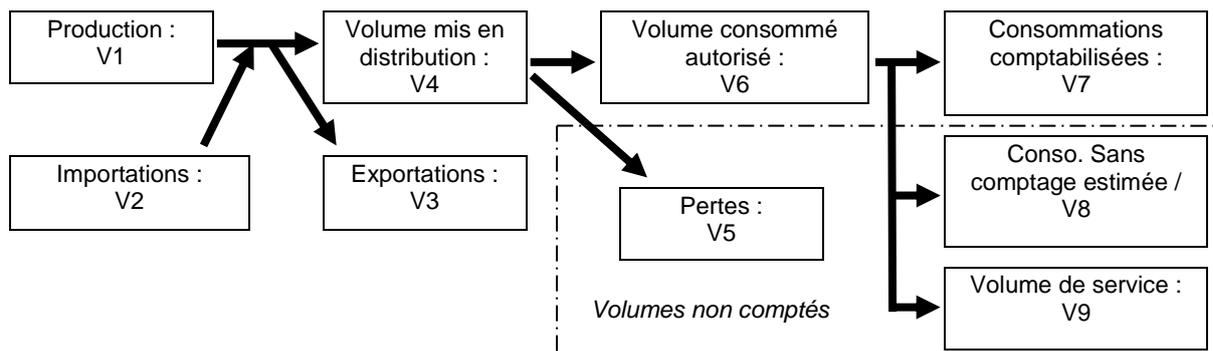
Volume produit (V1)	1 356 839
Volume importé (V2)	147 892
Volume exporté (V3)	0
Volume mis en distribution (V4)	1 504 731
Pertes (V5)	113 224
Volume consommé autorisé (V6)	1 391 507
Volume comptabilisé (V7)	1 379 676
Volume consommateurs sans comptage (V8)	114
Volume de service de réseau (V9)	11 717

V3 Le rendement du réseau de distribution est de :

	2014	2015	2016	2017
Rendement	83,6 %	78,3 %	90,5 %	92,4 %

V2 Le rendement du réseau de distribution se calcule de la façon suivante :  $Rdt = (V6+V3)/(V1+V2)$

V1 Les volumes suivants sont des volumes annuels (en m<sup>3</sup>/an) :



## 2) TABLEAU DES INDICATEURS

Indicateur		2017	Unité	Degré de fiabilité
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>				
<b>D101.0</b>	Estimation du nombre d'habitants desservis	17 933	Nombre	B
<b>D102.0</b>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> (2015)	1,65317	€ TTC/m <sup>3</sup>	-A
<b>D151.0</b>	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	NC	jour	-
<b>Indicateurs de performance</b>				
<b>P101.1</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96,4	%	A
<b>P102.1</b>	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	97,1	%	A
<b>P103.2B</b>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95	Points	A
<b>P105.3</b>	Indice linéaire des volumes non comptés	2,22	m <sup>3</sup> /km/jour	B
<b>P106.3</b>	Indice linéaire de pertes en réseau	2,01	m <sup>3</sup> /km/jour	B
<b>P107.2</b>	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,18	%	B
<b>P108.3</b>	Indice d'avancement de la protection de la réserve en eau	80	%	B

Indice linéaire de pertes (m <sup>3</sup> /km/j) – Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)				
Désignation	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Volumes mis en distribution (D)	1 600 479	1 449 005	1 504 731	+3,8
Volumes comptabilisés (E)	1 247 021	1 304 911	1 379 676	+5,7
Volumes consommés autorisés (H)	1 252 384	1 312 114	1 391 507	+6,1
Pertes en réseau (D-H) = (J)	348 095	136 891	113 224	-17,3
Volumes non comptés (D-E) = (K)	353 458	144 094	125 055	-13,2
Linéaire du réseau de distribution (km) (L)	154,35	154,51	154,484	0,0
Période d'extraction des données (jours) (M)	365	365	365	0,0
<b>Indice linéaire de pertes (J)/(MxL)</b>	<b>6,18</b>	<b>2,43</b>	<b>2,01</b>	<b>-17,3</b>
<b>Indice linéaire des volumes non comptés (K)/(MxL)</b>	<b>6,27</b>	<b>2,56</b>	<b>2,22</b>	<b>-13,2</b>

# TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE (D102.0)

## 1) MODALITES DE TARIFICATION

Les tarifs applicables durant l'exercice sont les suivants :

	au 01.01.2017	au 01.01.2018	Variation N/N-1 (%)
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)	0	0	
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
< à 1 800 m <sup>3</sup>	0,2958	0,3158	+6,76
De 1 801 à 36 000 m <sup>3</sup>	0,2910	0,3158	+8,52
De 36 001 m <sup>3</sup> à 90 000 m <sup>3</sup>	0,2910	0,3095	+6,36
< à 90 000 m <sup>3</sup>	0,2910	0,3095	+6,36
<i>Délibération</i>	<i>25/03/2017</i>	<i>24/03/18</i>	
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe (€ HT/an)	30,12	30,52	+1,33
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
< à 1 800 m <sup>3</sup>	0,6381	0,6463	+1,29
De 1 801 à 36 000 m <sup>3</sup>	0,6309	0,6390	+1,28
De 36 001 m <sup>3</sup> à 90 000 m <sup>3</sup>	0,6142	0,6221	+1,29
< à 90 000 m <sup>3</sup>	0,6142	0,6221	+1,29
<b>Taxes et redevances</b>			
Préservation des ressources en eau	0,0521	0,0521	-
Lutte contre la pollution	Tableau ci-après		
TVA	5,5 %	5,5 %	

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ❖ du 25 mars 2017 pour le tarif au 01.01.2017
- ❖ du 24 mars 2018 pour le tarif au 01.01.2018

Les tarifs « délégataire » correspondent à l'application des modalités définies au contrat d'affermage.  
Le service est assujéti à la TVA

## 2) FACTURE D'EAU TYPE

La facture eau potable est composée de quatre parties correspondant aux différents bénéficiaires.

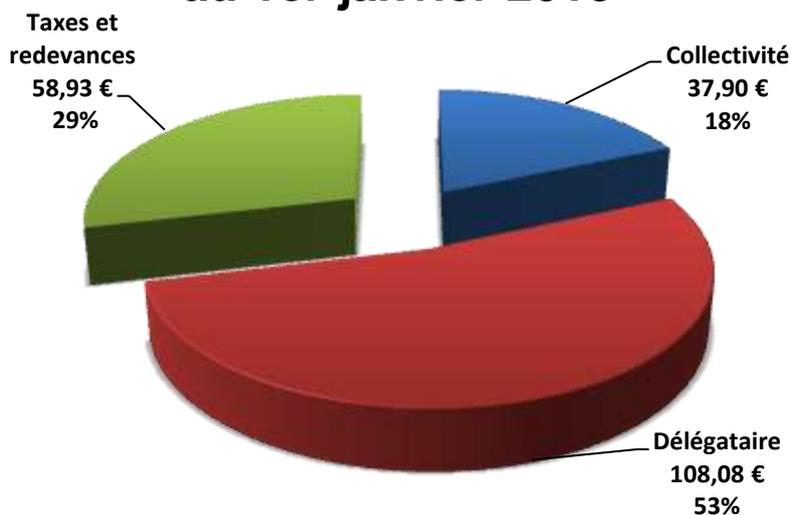
- ✓ Une partie revenant au Fermier. Elle comprend une *part fixe* (ou abonnement) et une *part proportionnelle* au m<sup>3</sup>
- ✓ Une partie revenant à la Communauté de Communes. Elle comprend uniquement une *part proportionnelle* au m<sup>3</sup>
- ✓ Une partie revenant à l'Agence de l'Eau par l'intermédiaire de deux redevances
  - ↳ *préservation de ressources en eau.* Taxe appliquée pour les prélèvements supérieurs à 10 000 m<sup>3</sup>.
  - ↳ *lutte contre la pollution.* Taxe fonction de la « zone de pression sur le milieu naturel ».
- ✓ Une partie revenant à l'Etat. TVA de 5.5%.

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m<sup>3</sup> consommés sur l'année) sont les suivantes :

EAU POTABLE	Unitaire	Montant	Unitaire	Montant	Variation N/N-1 (%)
	Au 1er janvier 2017		Au 1er janvier 2018		
<b>Part collectivité</b>					
Part fixe annuelle (PF)	0	0	0	0	
Part proportionnelle (PP)	0,2958	35,50	0,3158	37,90	+5,71
<b>Part délégataire</b>					
Part fixe annuelle (PF)	30,12	30,12	30,52	30,52	+1,33
Part proportionnelle (PP)	0,6381	76,57	0,6463	77,56	+1,29
Total eau potable hors taxes et redevances		142,19		145,98	+2,67
<b>Part Agence de l'Eau</b>					
Préservation des ressources en eau	0,0521	6,25	0,0521	6,25	-
Lutte contre la pollution	0,3500	42,00	0,3500	42,00	-
<b>TVA 5,5 %</b>		10,479		10,683	
<b>TOTAL eau TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>200,91</b>		<b>204,92</b>	<b>+2,00</b>
<b>Répartition hors taxes et redevances</b>					
	<b>Fixe</b>	<b>Variable</b>	<b>Fixe</b>	<b>Variable</b>	
Part collectivité	0	35,50	0	37,90	
Part exploitant	30,12	76,57	30,52	77,56	
Total	30,12	112,07	30,52	115,48	
<b>Taxes et redevances</b>		58,72		58,93	
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (D102.0)</b>		<b>1,67</b>		<b>1,71</b>	

Le rapport de la part fixe sur la totalité de la facture doit être inférieur à 30%.

## Répartition facture d'eau de 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2018



### 3) RECETTES

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2017			
En euros	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
<b>TOTAL</b>	<b>1 837 370</b>	<b>2 012 381</b>	<b>+9,5</b>
<b>Exploitation du service</b>	<b>1 043 080</b>	<b>1 100 912</b>	<b>+5,5</b>
• Part fixe	231 000	237 189	
• Partie proportionnelle	812 080	542 542	
•		321 181	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>671 640</b>	<b>737 345</b>	<b>+9,8</b>
• Part Collectivité	336 130	393 000	
• Redevance de prélèvement	64 560	70 785	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	270 960	273 560	
<b>Travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>92 470</b>	<b>147 519</b>	<b>+59,5</b>
• Branchements	44 610	51 275	
• Autres travaux	47 870	96 244	
<b>Produits accessoires</b>	<b>30 170</b>	<b>26 605</b>	<b>-11,8</b>
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	3 930	2 997	
• Autres produits accessoires	26 238	23 608	

# SERVICE CLIENTS

## 1) ACCUEIL ET INFORMATION

---

Un service accueil clientèle est assuré du mardi au vendredi inclus de 08h30 à 11h30 à l'adresse suivante :

SUEZ  
17, rue Guy de Place  
68800 VIEUX-THANN

Le centre de relation clientèle est joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00 aux numéros suivants :

- ✓ **0 977 408 408** pour toute demande ou réclamation
- ✓ **0 977 401 124** pour toutes les urgences techniques

## 2) SATISFACTION CLIENT (P155.1)

---

	Indicateur	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
P155.1	Taux de réclamation pour 1000 clients	12,65	8,87	6,1	<b>8,7</b>	+33,33
P151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (jour)	15	15	15	<b>NC</b>	-
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (%)	100	100	94,6	<b>95,3</b>	+1,06

## 3) RECOUVREMENT (P154.0)

---

Indicateur	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Taux d'impayés (%)	0,36	0,64	0,94	<b>0,92</b>	-2,1
Créances irrécouvrables (€)	1 258,35	8 286,29	12 323,46	<b>10 507,47</b>	-14,7
Montant des créances > 6 mois (€ TTC)	79 712,92	48 119,04	72 482,85	<b>98 879,18</b>	+36,4
Taux de créances irrécouvrables (%)	NC	0,33	0,3	<b>0,53</b>	+76,7

# FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

## 1) MONTANTS FINANCIERS (COMMUNAUTE DE COMMUNES)

	2016	2017
Montants des investissements pendant le dernier exercice budgétaire (€)	227 917,66	<b>275 823,00</b>
Montants des subventions	22 050,00	<b>71 380,12</b>
Montants des contributions du budget général	0	0

## 2) ETAT DE LA DETTE DU SERVICE (COMMUNAUTE DE COMMUNES) (P153.2)

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre (€)	1 855 255,79	<b>1 763 945,79</b>
• Remboursement capital	87 432,28	<b>91 310</b>
• Remboursement intérêts	84 521,56	<b>81 549,89</b>

## 3) AMORTISSEMENTS (COMMUNAUTE DE COMMUNES)

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	Montant amorti (€)	
	2016	2017
Amortissement	136 157,37	<b>163 612,99</b>



# QUALITE DE L'EAU

## 1) SURVEILLANCE DE LA QUALITE DISTRIBUEE (P101.1 ET P102.1)

### 1.1) Le contrôle de la qualité de l'eau

	Bulletin			Paramètre		
	Global	Non conforme	% conformité	Global	Non conforme	% conformité
<b>RESSOURCE</b>						
<b>Limite de qualité</b>						
Microbiologique	13	0	100	55	0	100
Physico-chimique	23	2	91,3	2 485	2	99,9
<b>PRODUCTION</b>						
<b>Références de qualité et la conformité en production</b>						
Microbiologique	23	1	95,7	124	1	99,2
Physico-chimique	24	1	95,8	1 588	1	99,9
<b>DISTRIBUTION</b>						
<b>Références de qualité et la conformité en distribution</b>						
Microbiologique	60	2	96,7	330	2	99,4
Physico-chimique	65	1	98,5	640	1	99,8

### 1.2) Les indicateurs de performance sur la qualité d'eau décret du 2 mai 2007

	Bulletin		
	Global (paramètres avec une limite de qualité uniquement)	Non conforme (paramètre avec une limite de qualité uniquement)	% conformité
Microbiologique	83	3	96,4
Physico-chimique	70	2	97,1

#### **Commentaire :**

En 2017, l'eau produite et distribuée est 96,4 % conforme aux limites de qualité bactériologique en vigueur et 97,1 % conforme aux limites de qualité physico-chimique.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandes-est@ars.sante.fr](mailto:ars-grandes-est@ars.sante.fr)

Qualité@ars : [info@ars.sante.fr](mailto:info@ars.sante.fr)

### BITSCHWILLER LES THANN

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de BITSCHWILLER LES THANN (2015 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 9 sources communales, 14 sources de Willer et le forage du Gehren à Moosch. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 25/10/1974, 6/11/1981 et 16/12/2010 et disposent de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

17 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 17 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 94,12 %

Eau de bonne qualité microbiologique.

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 4,6°f (degré français)
- pH : 7,2

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 6,3 mg/l
- Teneur maximale : 11,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*

- Teneur moyenne en chlorures : 9,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 6,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de BITSCHWILLER LES THANN est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45, rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Créé avec : freemove.com

### BOURBACH LE BAS

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de BOURBACH LE BAS (610 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par une source de RODEREN (44%) et deux sources de RAMMERSMATT (56%). Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2010

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

7 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 7 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 7,3°f (degré français)
- pH : 7,5

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 5,1 mg/l
- Teneur maximale : 5,9 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 6,7 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 4,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de BOURBACH LE BAS est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT66-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT66-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : freedia.com

### BOURBACH LE HAUT zone Buissonnets

#### ORIGINE DE L'EAU

La zone BUISSONNETS de la commune de BOURBACH LE HAUT (20 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par une source communale. Cette ressource a été déclarée d'utilité publique le 06/11/1981 et dispose de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par la SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

3 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 3 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 2,0°f (degré français)
- pH : 7,2

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 1,0 mg/l
- Teneur maximale : 1,0 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 4,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 4,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par la SUEZ et distribuée sur la zone Buissonnets de la commune de BOURBACH LE HAUT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.sauvtable.sante.gouv.fr](http://www.sauvtable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 89 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : iStock.com

### BOURBACH LE HAUT

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de BOURBACH LE HAUT (401 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par une prise d'eau en rivière (55%) et deux sources communales (45%). Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est traitée par filtration sur sable et désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

5 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 5 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 2,6°f (degré français)
- pH : 7,5

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 2,1 mg/l
- Teneur maximale : 3,0 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 3,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 3,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de BOURBACH LE HAUT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photos : iStock.com

### LEIMBACH, secteur zone haute

#### ORIGINE DE L'EAU

La zone haute de la commune de LEIMBACH (333 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 2 sources communales. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ. L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

5 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 5 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 2,6°f (degré français)
- pH : 7,3

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 2,5 mg/l
- Teneur maximale : 2,8 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*

*Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures: 6,8 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 4,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la zone haute de la commune de LEIMBACH est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppressions, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.sauvotable.sante.gouv.fr](http://www.sauvotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Cette photo : [fotolia.com](http://fotolia.com)

### RAMMERSMATT

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de RAMMERSMATT (220 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 10 sources communales. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par la SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

4 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 4 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 5,0°f (degré français)
- pH : 7,7

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 3,8 mg/l
- Teneur maximale : 4,4 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 17,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 7,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de RAMMERSMATT est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 89 49 30 41  
[ars-grandest-OT68-VSS@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-OT68-VSS@ars.sante.fr)

Créé avec : flexia.com

### RODEREN, secteur zone basse

#### ORIGINE DE L'EAU

La zone basse de la commune de RODEREN (499 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par une source communale (40%) et un mélange d'autres ressources de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 6/11/1981 et disposent de périmètres de protection. La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ. L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

5 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 5 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 4,6°f (degré français)
- pH : 7,3

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 3,7 mg/l
- Teneur maximale : 4,0 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 5,7 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 2,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité :  
Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la zone basse de la commune de RODEREN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
ars-grandest-0758-VSSE@ars.sante.fr

Qualité photos : Fotolia.com

### RODEREN, secteur zone haute

#### ORIGINE DE L'EAU

La zone haute de la commune de RODEREN (400 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 2 sources de RAMMERSMATT et un mélange d'autres ressources de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 8/11/1981 et disposent de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par la SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

5 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 5 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 2,2°f (degré français)
- pH : 7,3

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 3,7 mg/l
- Teneur maximale : 4,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 6,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 3,4 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la zone haute de la commune de RODEREN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018

### THANN, VIEUX-THANN, LEIMBACH zone basse



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DTE6-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DTE6-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : fredda.com

#### ORIGINE DE L'EAU

Les communes de THANN, VIEUX-THANN et la zone basse de LEIMBACH (11330 habitants)<sup>(1)</sup> sont alimentées en eau par 4 prises d'eau en rivière, 5 forages, et une source. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique le 06/11/1981 et disposent de périmètres de protection. Un apport d'eau du SIAEP de la Vallée de la DOLLER ou du SIVU du Bassin Potassique de la HARDT est possible en cas de besoin.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est traitée par filtration sur sable et désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

28 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 28 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 96,43 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 3,1°f (degré français)
- pH : 7,1

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 3,1 mg/l
- Teneur maximale : 3,6 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*

- Teneur moyenne en chlorures: 9,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 5,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : <0,1 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur les communes de THANN, VIEUX-THANN et la zone basse de LEIMBACH est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire. Sur le plan bactériologique, elle est de très bonne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

# Qualité de l'eau distribuée en 2017

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2018



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 89 46 30 41  
[ars-grandest-0768-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-0768-VSSE@ars.sante.fr)

Créer photo : freddy.com

### WILLER SUR THUR

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de WILLER SUR THUR (1883 habitants)<sup>(1)</sup> est alimentée en eau par 14 sources communales et le forage de Moosch. Ces ressources ont été déclarées d'utilité publique les 06/11/1981, 16/12/2010 et disposent de périmètres de protection.

La compétence eau potable est déléguée à la Communauté de Communes de THANN-CERNAY. Le réseau d'eau potable est exploité par SUEZ.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2014

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

19 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 19 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 2 analyses non-conformes aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 90 %

Eau de bonne qualité microbiologique.

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 5,3°f (degré français)
- pH : 7,0

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 7,7 mg/l
- Teneur maximale : 11,0 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures: 8,0 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 6,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite par SUEZ et distribuée sur la commune de WILLER SUR THUR est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Néanmoins, l'eau est très peu minéralisée et agressive : de ce fait, il convient de laisser couler l'eau avant de la boire. Sur le plan bactériologique, elle est de bonne qualité.

*Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.*

# PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2018

## *Entretien et réhabilitation des réseaux*

---

- Remplacement de vannes principales
- Renouvellement des branchements d'eau
- Rénovation des ouvrages de captage, filtre secteur de Thann

## *Cernay*

---

- Renouvellement rue Joseph Depierre – 2<sup>ème</sup> tranche (Ø 150 / 380 ml et Ø 100 / 60 ml)
- Renouvellement Bannscheidweg (prolongement de la rue des Vignes) (Ø 100 / 110 ml)
- Renouvellement faubourg des Vosges (Ø 150 / 140 ml)
- Renouvellement rue René Guibert (piscine) (Ø 150 / 198 ml)

## *Steinbach*

---

- Néant

## *Uffholtz*

---

- Néant

## *Wattwiller*

---

- Rue de l'Espérance (Coquelicots/Bleuets) (Ø 100 / 195 ml)
- Rue de Berrwiller (Ø 100 / 290 ml)

## *Station de pompage rue des Puits à Cernay*

---

- Réhabilitation du puits n° 2 (tubage, pompe immergée)
- Modification et remplacement des conduites de refoulement

## *Thann*

---

- Rue du Vignoble et des Tanneurs (Ø 100 / 180 ml)

## *Vieux-Thann*

---

- Rue Berger André (Ø 100 / 390 ml)

## *Sur l'ensemble du territoire de Thann-Cernay*

---

- Planning des travaux suite à l'étude-diagnostic et schéma directeur du système d'alimentation en eau potable.

## Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

(loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement)

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition 2018  
CHIFFRES 2017

# L'agence de l'eau vous informe



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le prix moyen de l'eau sur le bassin Rhin-Meuse était de **3,71 € TTC/m<sup>3</sup>**. Ce prix est stable depuis 3 ans. (estimation AERM d'après l'observatoire national [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Chaque habitant contribue ainsi individuellement à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, au travers du prix de l'eau.

## QUI PAIE QUOI À L'AGENCE DE L'EAU ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne, de l'ordre de 20% du prix du m<sup>3</sup> d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2017, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 153,4 millions d'euros dont 131,36 millions en provenance de la facture d'eau.



### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2017 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

(source : AERM 2017)

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.



### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2017 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

(source : AERM 2017)

## ILS S'ENGAGENT POUR LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

En 2017, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a accompagné plus de 2 000 projets. Parmi eux, **9 actions singulières** ont été nominées au cours de la dernière édition des Trophées de l'eau ; elles sont représentatives des enjeux et des solutions à valoriser. Retrouvez-les **en vidéos sur youtube** / agence de l'eau rhin-meuse.

### FÉDÉRATIONS POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE MOSELLE, MEURTHE-ET-MOSELLE ET DES VOSGES

#### Remettre à neuf le lit du brochet

Menacé par la modification de son environnement, le brochet se raréfie dans la Moselle. Les trois fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges ont pris les choses en main et remettent à neuf les annexes hydrauliques où le brochet aime à se développer.

### VILLE DE VITTEL / ASSOCIATION LA VIGIE DE L'EAU (88)

#### Les Vittelais Hér'eaux de la gestion de l'eau

A la suite d'une enquête complète auprès de ses habitants et commerçants, la ville de Vittel et l'association La Vigie de l'eau ont emmené 8 000 participants dans une grande campagne de sensibilisation innovante et participative.

### ASSOCIATION "LES PRODUCTEURS BIO D'ALSACE DU NORD", OBERHOFEN-SUR-MODER (67)

#### Le marché bus bio à la conquête de l'Alsace

A bord de leur marché bus, les producteurs bio d'Alsace du Nord apportent l'agriculture biologique à tous : une manière de changer les habitudes de consommation, de consolider la production biologique locale et de préserver les ressources en eau.

### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE-MARNE, CHAUMONT (52)

#### Le chanvre, une bonne alternative agricole

La chambre d'agriculture de la Haute-Marne s'est associée à un acteur économique local et a mobilisé des agriculteurs pour développer la culture du chanvre, favorable aux ressources en eau.

### COMMUNE DE HOLVING (57)

#### Une gestion des eaux pluviales revisitée

Dans le cadre d'un projet de réaménagement du centre-ville, la commune a intégré la gestion des eaux pluviales dans sa réflexion. En choisissant de ne pas les évacuer directement aux égouts, la commune a développé des solutions alternatives favorisant une approche environnementale globale.

### VILLE DE METZ (57)

#### Restauration de la Seille, un lit dans de beaux draps !

Entre le barrage de Magny, au sud de Metz, et l'extrémité nord des jardins Jean-Marie Pelt, la Seille a bénéficié d'un programme de restauration et de renaturation favorable à l'accueil de la biodiversité et en adéquation avec la reconquête de la qualité de l'eau.

### ÉMAILLERIE RHÉNANE, INGWILLER (67)

#### Opération "zéro rejet"

L'industriel a mis en place une installation "zéro rejet" afin de supprimer tout risque de pollution résiduelle du cours d'eau, et réaliser une économie d'eau par recyclage. D'une pierre, deux coups, pour répondre aux besoins environnementaux.



### SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE KRUTH WILDENSTEIN / OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, KRUTH (68)

#### Révolution verte autour du lac de Kruth Wildenstein

En quelques décennies, le lac artificiel de Kruth et ses infrastructures alentours ont déréglé la biodiversité du site. Aujourd'hui, le syndicat et l'office national des Forêts, réinventent la nature sur ces terres en supprimant un parking et en recréant une prairie humide.

### SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE SEILLE ET MOSELLE, NOMENY (54)

#### De l'herbe pour retrouver une eau de qualité

Confrontée à des problèmes de concentrations en nitrates et pesticides trop importantes dans les sources de ses captages en eau potable, la collectivité a initié un programme d'actions avec les agriculteurs de son secteur. Achat de foncier, remise en herbe... sont les actions qui se sont développées petit à petit.



## le bassin Rhin-Meuse

## l'agence de l'eau Rhin-Meuse

### La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85  
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



Conception et réalisation : Désignation & la Communication (AERM)  
© Mars 2018, agence de l'eau Rhin-Meuse - Crédits photos : F. Contout, J. Létour, agence de l'eau Rhin-Meuse



## La qualité des rivières sur Smartphone et Tablette

Consultez sur smartphone et sur tablette,  
toutes les données sur la qualité des eaux des  
rivières et des espèces piscicoles présentes.



Téléchargez l'application gratuitement  
Flashez directement le QRCode  
L'application "Qualité des rivières" est disponible  
gratuitement sur iPhone, iPad et sur les terminaux  
sous système d'exploitation Android.

LES  
AGENCES  
DE L'EAU  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE  
DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Présenté au Conseil de Communauté de Communes de Thann-Cernay .....

### ***Exploitation en régie***

---

Présenté :

- au Conseil Municipal de la ville de Cernay le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Steinbach le .....
- au Conseil Municipal de la commune d'Uffholtz le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Wattwiller le .....

### ***Exploitation en délégation de service public***

---

Présenté :

- au Conseil Municipal de la commune de Bitschwiller-les-Thann le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Bas le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Haut le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Leimbach le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Rammersmatt le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Roderen le .....
- au Conseil Municipal de la ville de Thann le .....
- au Conseil Municipal de la ville de Vieux-Thann le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Willer-sur-Thur le .....

A Cernay, le

Le Vice-Président,

# LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1) Exploitation en régie (D201.0) .....	3
2) Exploitation en délégation de service public (D201.0) .....	3
3) Exploitation par la Syndicat Mixte d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller (D201.0) .....	3

## Exploitation en régie

---

<b>LE RESEAU .....</b>	<b>6 à 8</b>
1) Les abonnés .....	6
2) Les volumes assujettis à l'assainissement.....	6
3) Les volumes assujettis à l'épuration .....	6
4) Le réseau .....	7
5) Enquêtes de conformité de branchements .....	7
6) Travaux d'entretien et de réparations en 2017 sur l'ensemble des réseaux .....	8
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>9</b>
1) Tableau des indicateurs .....	9
<b>INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>10 à 11</b>
1) La tarification (D204.0) .....	10 à 11
<b>INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES .....</b>	<b>12</b>
1) Les composants d'une facture d'assainissement d'un ménage de référence (120 m <sup>3</sup> sur l'année) .....	12
<b>AUTRES INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>13 à 14</b>
1) La balance générale du compte administratif 2017 .....	13
2) La dette .....	14
<b>LA STATION D'EPURATION .....</b>	<b>15 à 23</b>
1) Descriptif de l'installation .....	15 à 17
2) Traitement des eaux usées reçues par la station .....	17 à 23
3) Bilan financier .....	23

# Exploitation en délégation de service public

---

<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....</b>	<b>26</b>
1) Mode de gestion du service .....	26
2) Taux de débordement dans les locaux des usagers (P251.1) .....	26
<b>LE RESEAU .....</b>	<b>26 à 29</b>
1) Les abonnés .....	26
2) Les volumes assujettis à l'assainissement .....	27
3) Le réseau .....	27
4) Travaux d'entretien et de réparations en 2017 sur l'ensemble des réseaux .....	28 à 29
<b>EXPLOITATION .....</b>	<b>30</b>
1) Activité clientèle .....	30
2) Taux de réclamations (P258.1) .....	30
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE .....</b>	<b>31</b>
1) Tableau des indicateurs .....	31
<b>TARIFICATION DU SERVICE .....</b>	<b>32 à 35</b>
1) Modalité de tarification .....	32
2) Facture type .....	33 à 34
3) Recettes .....	34
4) Taux d'impayés (P257.1) .....	35
<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>35</b>
1) Montants financiers .....	35
2) Etat de la dette du service (P256.2) .....	35
3) Amortissements .....	35
<b>PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2018 .....</b>	<b>36</b>

# INTRODUCTION

## Le territoire concerné et les missions

---

La Communauté de Communes de Thann-Cernay est composée de 16 communes.

La gestion de l'assainissement est divisée en 3 secteurs :

### 1. Exploitation en régie (D201.0)

---

La population desservie (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017) est la suivante :

➤ Cernay	11 955 hab.
➤ Steinbach	1 405 hab.
➤ Uffholtz	1 695 hab.
➤ Wattwiller	<u>1 727 hab.</u>

**Population totale 16 782 hab.**

Les effluents des 4 communes convergent vers la station d'épuration de Cernay.

### 2. Exploitation en délégation de service public (D201.0)

---

La délégation de service public a été confiée à la Lyonnaise des Eaux par délibération du 8 mars 2010 mais les investissements et les projets sont gérés par les services techniques de la CCTC.

La population desservie (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017) est la suivante :

↳ Vers la station d'épuration de Cernay :

➤ Bitschwiller-les-Thann	2 009 hab.
➤ Leimbach	868 hab.
➤ Rammersmatt	212 hab.
➤ Roderen	921 hab.
➤ Thann	8 080 hab.
➤ Vieux-Thann	2 988 hab.
➤ Willer-sur-Thur	1 888 hab.

↳ Vers la station d'épuration de Guewenheim :

➤ Bourbach-le-Bas	605 hab.
➤ Bourbach-le-Haut	424 hab.

**Population totale 17 995 hab.**

### 3. Exploitation par le Syndicat Mixte d'assainissement de la Basse Vallée de la Doller (D201.0)

---

La population desservie (données INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2017) est la suivante :

➤ Aspach-le-Bas	1 344 hab.
➤ Aspach-Michelbach	1 894 hab.
➤ Schweighouse/Thann	787 hab.

**Population totale 4 025 hab.**



# *Le service public d'assainissement*



*Exploitation en régie*

# LE RESEAU

## 1) LES ABONNES

### NOMBRE D'ABONNES RACCORDES OU RACCORDABLES PAR COMMUNE

	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
CERNAY	3 294	3 257	3 395	<b>3 404</b>	+0,27
STEINBACH	500	502	563	<b>568</b>	+0,89
UFFHOLTZ	702	704	719	<b>729</b>	+1,39
WATTWILLER	709	705	717	<b>719</b>	+0,28
<b>TOTAL</b>	<b>5 205</b>	<b>5 168</b>	<b>5 394</b>	<b>5 420</b>	<b>+0,48</b>

## 2) LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

	PARTICULIERS		GRANDS CONSUMMATEURS		TOTAL		Variation N/N-1 (%)
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
CERNAY	472 389	<b>474 332</b>	215 075	<b>180 142</b>	687 464	<b>654 474</b>	-4,8
STEINBACH	49 267	<b>53 549</b>	-	-	49 267	<b>53 549</b>	+8,69
UFFHOLTZ	74 510	<b>73 700</b>	-	-	74 150	<b>73 700</b>	-0,61
WATTWILLER	63 414	<b>66 932</b>	10 731	<b>12 637</b>	74 145	<b>79 569</b>	+7,32
<b>TOTAL</b>	<b>659 580</b>	<b>668 513</b>	<b>225 806</b>	<b>192 779</b>	<b>885 386</b>	<b>861 292</b>	<b>-2,72</b>

## 3) LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'EPURATION

	PARTICULIERS		GRANDS CONSUMMATEURS		TOTAL		Variation N/N-1 (%)
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
CERNAY	497 770	<b>472 606</b>	113 036	<b>118 417</b>	610 806	<b>591 023</b>	-3,24
STEINBACH	49 267	<b>53 549</b>	-	-	49 267	<b>53 549</b>	+8,69
UFFHOLTZ	74 510	<b>73 700</b>	-	-	74 510	<b>73 700</b>	-1,09
WATTWILLER	63 414	<b>66 932</b>	10 731	<b>12 637</b>	74 145	<b>79 569</b>	+7,32
<b>TOTAL</b>	<b>684 961</b>	<b>666 787</b>	<b>123 767</b>	<b>131 054</b>	<b>808 728</b>	<b>797 841</b>	<b>-1,35</b>

## 4) LE RESEAU

---

### a) Longueur du réseau fin 2017

La longueur totale du réseau géré par la Communauté de Communes est de 105,248 Km en eaux usées dont 3,067 Km de refoulement et 33,546 Km de réseau d'eaux pluviales.

### b) Extension du réseau

✓ Eaux usées :

- CERNAY : conduite de délestage rue Joseph Depierre → rue des Puits 33 ml / Ø 250
- CERNAY : branchement du SDIS 90 ml / Ø 200

### c) Renouvellement du réseau

- UFFHOLTZ : rue de Wattwiller 200 ml / Ø 200

### d) Amélioration du réseau

- STEINBACH : réhabilitation du réseau et branchements rues des Oiseaux et Cote 425
- WATTWILLER : traitement des manchettes décollées chemin du Rechen

### e) Nombre d'ouvrages à entretenir

	CERNAY	STEINBACH	UFFHOLTZ	WATTWILLER	TOTAL
Avaloirs	1 424	232	270	336	2 262
Dessableurs	5	12	9	5	31
Déversoirs d'orage	8	7	5	14	34
Stations de refoulement	6	0	1	0	7
Déshuileurs-débourbeurs	48	5	2	-	55
Bassins de pollution	1 x 800 m <sup>3</sup>	-	1 x 1000 m <sup>3</sup>	1 x 300 m <sup>3</sup>	2 100 m <sup>3</sup>
Bassin d'orage	1	1			2

## 5) ENQUETES DE CONFORMITE DE BRANCHEMENTS

---

	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Secteur CERNAY	95	131	189	304	+60,85
Secteur THANN	152	171	169	232	+37,28

## 6) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS EN 2017 SUR L'ENSEMBLE DES RESEAUX

En 2017, comme les années précédentes, la Communauté de Communes a fait réaliser, dans l'ensemble des 4 communes, des campagnes de curage des collecteurs, des avaloirs d'eau de pluie et des dessableurs. Ces curages ont été effectués par nos services et au besoin par des sociétés privées disposant de véhicules combiné-hydrocureurs.

Quelques chiffres d'entretien d'ouvrage :

### a) Curage – nettoyage

	2014	2015	2016	2017
Collecteurs	8 360 ml	8 320 ml	4 450 ml	<b>2730 ml</b>
Branchements	140 unités	135 unités	151 unités	<b>140 unités</b>
Avaloirs d'eaux pluviales	1 723 unités	278 unités	429 unités	<b>235 unités</b>
Regards de visite	101 unités	250 unités	117 unités	<b>103 unités</b>
Dessableurs	31 unités	4 unités	9 unités	<b>34 unités</b>
Fosses septiques	58 unités	25 unités	40 unités	<b>96 unités</b>
Nettoyage et vidange des stations de refoulement	31 unités	16 unités	3 unités	<b>16 unités</b>
Déshuileurs/débourbeurs	-	-	-	-

### b) Interventions – réparations sur le réseau

	2014	2015	2016	2017
Réparation cunettes	35 unités	22 unités	12 unités	<b>23 unités</b>
Réparation avaloirs	16 unités	13 unités	4 unités	<b>10 unités</b>
Réparation branchements	3 unités	0 unité	3 unités	<b>15 unités</b>
Renouvellement branchements	-	1 unité	3 unités	<b>11 unités</b>
Renouvellement tampons	51 unités	42 unités	25 unités	<b>16 unités</b>
Réparation collecteurs	-	3 unités	-	<b>8 unités</b>
Branchement neuf	-	-	1 unité	<b>3 unités</b>



# INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce chapitre présente les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et la performance du service demandés par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007.

## 1) TABLEAU DES INDICATEURS

Indicateur		2017	Unité
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
<b>D201.0</b>	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées unitaire ou séparatif	16 410	Nombre
<b>D202.0</b>	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	17	Nombre
<b>D202.4</b>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	1,84	€ TTC/m <sup>3</sup>
<b>D203.0</b>	Quantité de boues issues des ouvrages d'assainissement	642	TMS
<b>Indicateurs de performance</b>			
<b>P201.1</b>	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,1	%
<b>P202.2B</b>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	95	Points
<b>P206.3</b>	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100	%
<b>P252.2</b>	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	26	Points
<b>P255.3</b>	Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	NC	Points

# INDICATEURS FINANCIERS

## 1) LA TARIFICATION (D204.0)

Le service d'assainissement n'est pas assujéti à la T.V.A.

Son tarif est ventilé de la manière suivante :

ASSAINISSEMENT	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)	2018
Assainissement	1,045	1,135	1,155	+1,73	1,175
Part épuration délégataire	0,366	0,428	0,421	+2,38	0,431
Modernisation des réseaux de collecte	0,274	0,233	0,233	-	0,233
<b>€ TOTAL</b>	<b>1,675</b>	<b>1,796</b>	<b>1,809</b>	<b>+1,66</b>	<b>1,839</b>

Il existe également une modulation tarifaire en fonction du volume consommé.

### TARIF GRANDS CONSOMMATEURS 2017

TRANCHES	M3	ASSAINISSEMENT				TOTAL
		COEF.	PART ASSAIN.	PART EPUR. DELEGATAIRE	MODERN. RESEAUX	
1 à 6 000	6 000	1,0	1,155	0,421	0,233	1,809
6 001 à 12 000	6 000	1,0	1,155	0,421	0,233	1,809
12 001 à 24 000	12 000	0,8	0,924	0,337	0,233	1,494
24 001 à 48 000	24 000	0,7	0,809	0,295	0,233	1,337
+ de 48 000		0,6	0,693	0,253	0,233	1,179

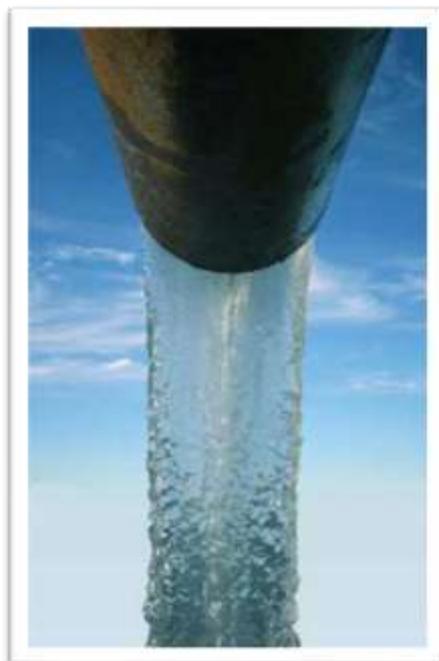
### TARIF GRANDS CONSOMMATEURS 2018

TRANCHES	M3	ASSAINISSEMENT				TOTAL
		COEF.	PART ASSAIN.	PART EPUR. DELEGATAIRE	MODERN. RESEAUX	
1 à 6 000	6 000	1,0	1,175	0,431	0,233	1,839
6 001 à 12 000	6 000	1,0	1,175	0,431	0,233	1,839
12 001 à 24 000	12 000	0,8	0,940	0,345	0,233	1,518
24 001 à 48 000	24 000	0,7	0,881	0,302	0,233	1,416
+ de 48 000		0,6	0,764	0,259	0,233	1,256

## LES GRANDS CONSOMMATEURS

ETABLISSEMENTS	CONSOMMATION 2016 (en m <sup>3</sup> )	CONSOMMATION 2017 (en m <sup>3</sup> )	Variation N/N-1 (%)
Centre Hospitalier Cernay	26 052	<b>18 090</b>	-30,56
CCCE Piscine Cernay	10 103	<b>10 744</b>	+6,34
Metso Paper Service Cernay	11 048	<b>11 444</b>	+3,58
Du Pont De Nemours Cernay	30 658	<b>18 130</b>	-40,86
Trelleborg Cernay	17 997	<b>16 987</b>	-5,61
Camping Des Sources Wattwiller	10 731	<b>12 637</b>	+17,76
Bima 83 Cernay	28 177	<b>21 972</b>	-22,02
Endress Hauser Cernay	5 809	<b>7 310</b>	+25,84
Leclerc E.Sodicer Cernay	8 829	<b>9 070</b>	+2,73
Bodycote	8 110	<b>6 401</b>	-21,07
Institut Saint-André *	50 106	<b>54 680</b>	+9,13
 <b>TOTAL</b>	<i>207 620</i>	<b>187 465</b>	<b>-9,71</b>

*\*L'Institut Saint-André est approvisionné en eau par le Syndicat des Eaux de Guewenheim, mais les eaux usées sont évacuées vers le réseau de Cernay.*

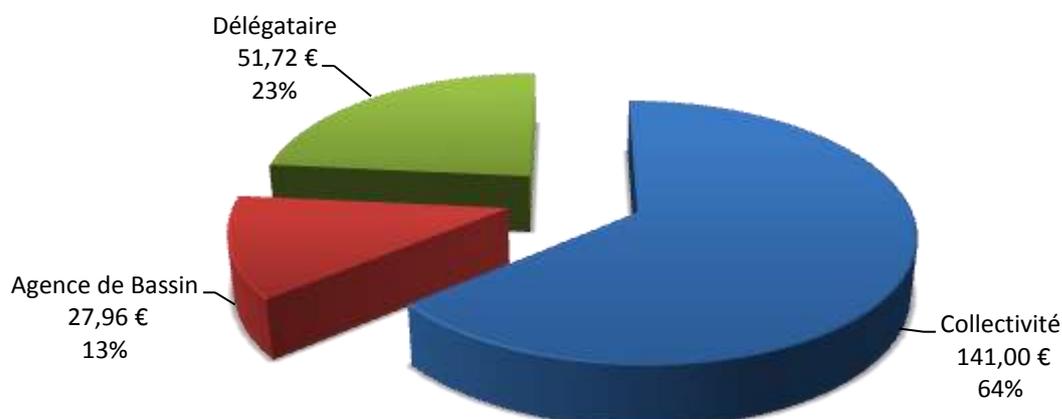


# INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES

## 1) LES COMPOSANTS D'UNE FACTURE D'ASSAINISSEMENT D'UN MENAGE DE REFERENCE (120 m<sup>3</sup> SUR L'ANNEE)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Unitaire	Montant	Unitaire	Montant	Variation N/N-1 (%)
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		
<b>Part collectivité</b>					
Part fixe annuelle (PF)	0	0	0	0	
Assainissement (PP)	1,155	138,60	1,175	141,00	+1,73
Part épuration délégitaire (STEP)	0,421	50,52	0,431	51,72	+2,38
Total assainissement hors taxes et redevances		189,12		192,72	
<b>Part Agence de l'Eau</b>					
Modernisation des réseaux de collecte	0,233	27,96	0,233	27,96	-
<b>TVA</b>		0		0	
<b>TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>			<b>217,08</b>	<b>220,68</b>	<b>+1,66</b>
<b>Répartition hors taxes et redevances</b>					
	<b>Fixe</b>	<b>Variable</b>	<b>Fixe</b>	<b>Variable</b>	
Part collectivité	0	189,12	0	192,72	
<b>Taxes et redevances</b>			27,96	27,96	
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (D202.4)</b>			<b>1,81</b>	<b>1,84</b>	

### Répartition facture d'assainissement de 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2018



# AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

## 1) LA BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

ARTICLES	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'Investissement</b>			
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	-	92 475,36
10	Apports, dotations	-	254 148,97
13	Subventions Investissement	-	16 701,03
16	Emprunts et dettes	460 949,83	-
20	Immobilisations incorporelles	12 058	-
21	Immobilisations corporelles	185 325,40	-
23	Immobilisation en cours	118 195,36	-
040	Opérations d'ordre entre sections	273 310,46	604 677,19
041	Opérations patrimoniales	-	-
<b>RESTES A REALISER</b>		<b>194 095,81</b>	<b>-</b>
<b>Totaux Section Investissement</b>		<b>1 243 934,86</b>	<b>968 002,55</b>
<b>Section d'Exploitation</b>			
002	Excédent antérieur reporté	-	438 879,17
011	Charges à caractère général	528 473,55	-
012	Charges personnel et frais assimilés	263 249,29	-
013	Atténuations de charges		-
014	Atténuations de produits	-	-
65	Autres charges gestion	11 690,76	-
66	Charges financières	275 483,77	-
67	Charges exceptionnelles	9 592,95	-
042	Opérations d'ordre entre sections	604 677,19	273 310,46
70	Vente de produits et prestations	-	1 360 449,33
72	Production immobilisée	-	-
74	Subventions exploitation	-	324 159,15
75	Autres produits de gestion courante	-	-
76	Produits financiers	-	-
77	Produits exceptionnels	-	3 101,63
<b>Totaux Section Exploitation</b>		<b>1 693 167,51</b>	<b>2 399 899,74</b>
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>2 937 102,37</b>	<b>3 367 902,29</b>
Solde d'exécution investissement (déficit)			81 836,50
Solde d'exécution exploitation (excédent)		512 636,42	
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>		<b>3 449 738,79</b>	<b>3 449 738,79</b>

## 2) LA DETTE

---

### DETTES ET CREANCES - EMPRUNTS RECAPITULATION

	CAPITAL RESTANT DU AU 31.12.2017	REMBOURSEMENTS 2017	
		CAPITAL	INTERETS
<b>TOTAL</b>	5 931 551,73	460 949,83	286 064,20



# LA STATION D'EPURATION



## 1) DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

---

### ➤ Exploitation de la station d'épuration

La station de traitement des eaux usées (STEP) de Cernay, dont la maîtrise d'ouvrage relève de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, est exploitée par la société LYONNAISE DES EAUX.

Par délibération du 7 décembre 2010, le Conseil de Communauté a attribué la délégation du service à la société LYONNAISE DES EAUX à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour une durée de 12 ans.

Avenant n° 1	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Ajustement des formules d'évolution de la rémunération du délégataire
Avenant n° 2	3 octobre 2012	Complément portant sur la rémunération, son évolution ainsi que les modalités de facturation et de paiement
Avenant n° 3	12 décembre 2015	Ajustement des formules d'évolution de la rémunération du délégataire

### ➤ Les effluents traités à la station d'épuration

L'alimentation de la STEP de Cernay se fait à l'aide d'un réseau majoritairement de type unitaire. Les effluents proviennent des communes de CERNAY, STEINBACH, UFFHOLTZ, WATTWILLER (régie), WILLER-SUR-THUR, BITSCHWILLER-LES-THANN, LEIMBACH, RAMMERSMATT, RODEREN, THANN et VIEUX-THANN (DSP), soit au total 11 communes.

Sont par ailleurs traités les effluents de certains industriels conventionnés, qui sont :

- BIMA 83
- DU PONT DE NEMOURS
- ABATTOIR DEPARTEMENTAL DE CERNAY
- CENTRE HOSPITALIER DE CERNAY
- SYNDICAT MIXTE DU SECTEUR 4
- TANK SERVICE

Les matières de vidange en provenance de fosses septiques ou fixes répondent aux critères d'admissibilité de l'installation.

La station d'épuration de Cernay est dimensionnée pour traiter une pollution équivalente à 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie).

### a) Dimensionnement de la station

52 500 EH (*)	31 000 EH domestiques	21 500 EH industriels	1 060 m <sup>3</sup> /h max	25 300 m <sup>3</sup> /j max
---------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------------	------------------------------

Paramètres	Temps sec			Temps de pluie		
	Part domestique	Part non-domestique	Total	Part domestique	Part non-domestique	Total
DBO5 (kg/j)	1 850	630	2 480	2 775	630	3 405
DCO (kg/j)	3 700	2 600	6 300	5 550	2 600	8 150
NTK (kg/j)	400	265	665	480	265	745
MES (kg/j)	2 775	770	3 545	5 550	770	6 320
Pt (kg/j)	77	7	84	92	7	99
Débit journalier (m <sup>3</sup> /j)			12 650			25 300
Débit moyen horaire (m <sup>3</sup> /j)			527			1 054
Débit de pointe horaire (m <sup>3</sup> /j)			830			1 060

#### (\*) *Equivalents habitants*

Le principe de traitement retenu est un traitement conventionnel à boues activées. Après prétraitement par dégrillage et dessablage, les étapes de dégradation biologique des pollutions carbonée, azotée et phosphorée se déroulent dans deux bassins successifs : un bassin d'anaérobiose et d'anoxie, puis un bassin d'aération.

Enfin, une clarification permet de séparer les boues produites de l'eau épurée rejetée à la Thur.

### b) Norme de rejet

Le rejet des eaux traitées de l'unité de traitement se fait par l'intermédiaire de la lagune de finition avant rejet en rive droite de la Thur conformément à l'arrêté préfectoral n°2006-209-6 du 26 juillet 2006.

Les tableaux ci-dessous présentent les normes définies dans chacun des textes réglementaires.

#### NIVEAU DE REJET PAR TEMPS SEC

Paramètres	Concentration moyenne en mg/l		Rendement en %
DBO5	25	et	75
DCO	100	et	75
MES	30	et	90
NH4	10	et	75
NGL	15	et	70
Pt	2	et	80

## NIVEAU DE REJET PAR TEMPS DE PLUIE

Paramètres	Concentration moyenne en mg/l		Rendement en %	Tolérance
DBO5	25	ou	75	Dépassement toléré 25 jours par an
DCO	100	ou	75	
MES	30	ou	90	
NH4	10	ou	75	Respect de la concentration ou du rendement en moyenne annuelle
NGL	15	ou	70	
Pt	2	ou	80	



## 2) TRAITEMENT DES EAUX USEES REÇUES PAR LA STATION

### 2.1 Le bilan hydraulique

#### a) Typologie des points de mesure réglementaires SANDRE

Code Sandre du type de point réglementaire	Libellé du type de point réglementaire	Ouvrage concerné	Nombre de points possibles au sein de l'ouvrage concerné	Nature du support concerné
A2	Déversoir en tête de station	Station d'épuration	0 à 1	Eau
A3	Entrée Station	Station d'épuration	1	Eau
A4	Sortie Station	Station d'épuration	1	Eau
A5	By-pass	Station d'épuration	0 à 1	Eau

## b) Les volumes reçus en entrée du système de traitement

	Evolution des volumes annuels et de la pluviométrie			
	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Volumes annuels (m <sup>3</sup> /an)	3 575 727	4 509 336	<b>3 178 884</b>	-29,5
Pluviométrie moyenne (mm/an)	636	810	<b>561</b>	-30,7

### **Commentaire :**

Volumes annuels : On notera une forte diminution des volumes entrants, essentiellement en relation avec les conditions météorologiques.

Pluviométrie : La pluviométrie est en forte baisse (-31 %) par rapport à 2016. Ce phénomène a été observé sur l'ensemble du territoire et a un impact direct sur les volumes entrants sur la station.

## c) Les volumes déversés en tête de station (en m<sup>3</sup>)

Commune	Site	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
CERNAY	STEP CERNAY	299 588	815 558	<b>194 891</b>	-76,1

### **Commentaire :**

Les principales causes des déversements en tête de station sont soit l'augmentation du volume arrivant à la station (pluie importante, présence d'eaux claires parasites), soit des dysfonctionnements sur la station conduisant à une limitation du débit entrant (panne de la filière boues, défaut automate entraînant l'arrêt complet du prétraitement, remontée du voile de boues dans le clarificateur...).

En 2017, les déversements ont principalement eu lieu sur la période du 1<sup>er</sup> semestre principalement liée aux conditions météorologiques, le 2<sup>ème</sup> semestre ayant été particulièrement sec.

## c) Les volumes traités (en m<sup>3</sup>)

Commune	Site	2013	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
CERNAY	STEP CERNAY	4 686 623	4 390 861	3 957 435	4 896 162	<b>3 489 537</b>	-28,7

### **Commentaire :**

Les débits en sortie d'installation sont cohérents avec ceux relevés en entrée de station. Ils sont en nette augmentation, ceci en lien direct avec les conditions climatiques.

## 2.2 Le bilan d'exploitation

### a) Charges et concentrations entrantes en entrée de station

Charges entrantes (kg/j)			
Paramètres	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Charge DBO5	1 184	<b>1 198</b>	+1,2
Charge DCO	3 262	<b>3 627</b>	+11,2
Charge MES	1 870	<b>2 023</b>	+8,2
Charge NG	319	<b>351</b>	+10,0
Charge N-NH4	202	<b>232</b>	+14,9
Charge Pt	41,5	<b>42,8</b>	+3,1

#### Commentaire :

Les charges entrantes sont en augmentation d'environ 12 % sur l'ensemble des paramètres. La faible dilution de l'effluent entrant peut expliquer ce phénomène.

### b) Apports extérieurs

Le tableau suivant permet de mesurer l'évolution quantitative des apports extérieurs (hors réseau de collecte) : graisses, matières de vidange, matières de curage, ...

Points prélèvement	Paramètres	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
S12 – Apport extérieur en matière de vidange	Débit (m <sup>3</sup> )	2 789	<b>2 423</b>	-13,12
S18 – Apport extérieur d'effluents industriels	Volume (m <sup>3</sup> )	0	<b>0</b>	-
S5 – Apport extérieur boue	Production (m <sup>3</sup> /an)	0	<b>0</b>	-
S7 – Apport extérieur en huiles/graisses	Volume (m <sup>3</sup> )	678	<b>849</b>	+25,22

#### Commentaire :

Les apports extérieurs en matière de vidange sont en baisse et l'apport des huiles et graisses est en hausse. Cette augmentation sur les graisses peut être mise en relation avec le peu d'exutoire disponible pour ces matières ainsi que le renforcement du suivi des traitements des déchets. Par ailleurs, il est à noter que bien qu'entraînant des recettes complémentaires pour la station d'épuration, l'exploitant est dans l'obligation de refuser environ 10 % des camions se présentant à la station pour ne pas impacter son bon fonctionnement. En effet, la fiabilisation de l'installation ainsi que l'amélioration de la fosse de réception des matières de vidange (modification du dégrilleur et des pompes de vidange de la fosse) pourrait limiter l'impact de la réception de ces matières sur l'exploitation de la station et donc le nombre de camions refusés.

### c) Consommations d'eau et de réactifs

Points prélèvement	Nature	Unité	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
S14 – Réactifs utilisés (file "eau")	Sels de Fer (FeCl3)	kg	92 780	<b>123 840</b>	+33,5
S14 – Réactifs utilisés (file "eau")	Eau potable	m³	2 311	<b>6 137</b>	+165,6
S15 – Réactifs utilisés (file "boue")	Polymère (liquide)	kg	12 705	<b>14 680</b>	+15,5

#### Commentaire :

L'ensemble des consommations est globalement en hausse. Ceci est dû en partie au chantier de renouvellement des diffuseurs d'air qui a nécessité des aménagements hydrauliques. Le traitement du phosphore a nécessité une adaptation des injections. Par ailleurs, certains réactifs (acide phosphorique, urée et chaux éteinte) sont utilisés ponctuellement et en petite quantité pour le lycocycle.

### d) Production de boue

Données	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
MS boue (T)	615	654	<b>619</b>	-5,65
Siccité moyenne sortie centrifugeuse (%)	20	20	<b>20</b>	-
Siccité moyenne sortie sécheur (%)	85	85	<b>85</b>	-

#### Commentaire :

La production de boues est en légère baisse et rejoint les valeurs de 2015. Elle reste cohérente avec les charges entrantes. Le ratio de production de boues (à 1,05 kg MS/kg DBO éliminé) en témoigne.

### e) Evacuation de boue

Le tableau suivant détaille les principales caractéristiques de l'évacuation des boues produites en fonction de leur destination :

		TMB	Siccité (%)	TMS
Stock au 31/12/16	Boues séchées			20
Evacuation 2017	Boues séchées (Holcim)	624	85	530
	Boues déshy (Terralys)	559	20	112
Stock au 31/12/17	Boues séchées			20
<b>TOTAL PRODUCTION 2017</b>				<b>642</b>

#### f) Sous-produits de traitement

Points prélèvement	Paramètres	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
S10 – Sable produit	Poids (kg)	39 670	<b>48 300</b>	+21,8
S11 – Refus de dégrillage produit	Poids (kg)	26 760	<b>35 080</b>	+31,1

#### g) La consommation électrique

2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
2 487 269	2 676 142	2 766 274	<b>2 562 673</b>	-7,4

#### Commentaire :

La consommation électrique est en légère baisse, ceci peut être rapproché du fonctionnement du relevage au vu des débits transités.

#### h) La consommation en gaz

2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
1 448 310	2 040 377	2 410 788	<b>2 128 790</b>	-11,7

#### Commentaire :

La consommation en gaz est en baisse, ceci peut être rapproché du fonctionnement du sécheur.

## 2.3 La qualité du traitement des eaux usées

---

#### a) La conformité des rejets du système de traitement

##### L'ARRETE PREFECTORAL

Le principal texte réglementaire régissant l'auto-surveillance est l'arrêté du 21 juillet 2015, dont certains points comme la conformité du système de collecte ont été précisés dans la note du 7 septembre 2015. En février 2017, l'administration a diffusé un commentaire technique dont la partie 2 est consacrée à l'auto-surveillance des systèmes d'assainissement collectifs.

Paramètres	NORMAL TEMPS SEC					NORMAL TEMPS DE PLUIE				
	Charge nominale (kgj)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)	Valeur Réduite (mg/L)	Charge Nominale (kgj)	Concentration (mg/L)	ET/OU	Rendement (%)	Valeur Réduite (mg/L)
DB05	2 480	25	ET	75	50	3 405	25			50
DCO	6 300	100	ET	75	250	8 150	100			250
MeS	3 545	30	ET	90	85	6 320	30			85
NH4+		10	ET	75			10			
NG	665	15	ET	70		745	15			
Pt	84	2	ET	80		99	2			

### b) Conformité par paramètre

Le détail par paramètre apparaît sur le tableau suivant :

Conformité par paramètre									
Autorisations de rejets	Paramètres	Flux moy. Entrée (kgj)	Conc. Moy. Sortie (mg/l)	Flux moy. Sortie (kgj)	Rendement Moyen (%)	Nbre de Dépass.	Nbre de dépass. tolérés	Redhibitoires	Conformité
2006-209-6	DB05	1 184	3,3	32,1	97	0	5	0	Oui
2006-209-6	DCO	3 627	18,1	170	95	1	9	0	Oui
2006-209-6	MeS	2 023	4,1	38,9	98	1	9	0	Oui
2006-209-6	NG	351	4,3	42,2	88	1	5	0	Oui
2006-209-6	N-NH4	232	1,22	13,6	94	0	5	0	Oui
2006-209-6	Pt	42,8	0,4	3,5	92	0	5	0	Oui

### Commentaire :

Les concentrations en sortie de l'installation sont conformes pour l'ensemble des paramètres. Toutefois, 1 dépassement en DCO, MES et NG a été constaté sur un nombre de 9 dépassements tolérés. Ces dépassements sont principalement dus à des déversements en tête de station dont les charges s'additionnent au flux de sortie.

### c) Conformité des fréquences d'analyse

Le respect du nombre d'analyses retenues par rapport au nombre prévu par l'arrêté est synthétisé dans le tableau suivant :

Conformité du planning d'analyses					
Autorisations de rejets	Paramètres	A réaliser	Réalisées	Retenues	Taux de conformité
2006-209-6	DBO5	24	53	53	220,8 %
2006-209-6	DCO	52	105	105	201,9 %
2006-209-6	MeS	52	105	105	201,9 %
2006-209-6	NG	24	53	53	220,8 %
2006-209-6	N-NH14	24	53	53	220,8 %
2006-209-6	Pt	24	53	53	220,8 %

#### d) Conformité annuelle globale

Une station est dite conforme si et seulement si elle est globalement conforme sur l'ensemble de ses paramètres.

Conformité annuelle globale					
Commune	Site	2014	2015	2016	2017
CERNAY	STEP CERNAY	Non	Oui	Oui	Oui

#### Commentaire :

Le système de traitement est conforme pour l'année 2017 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.

### 3) BILAN FINANCIER

#### BILAN D'EXPLOITATION DE LA STATION D'EPURATION

(Montants versés à la lyonnaise des Eaux dans le cadre de la DSP,  
hors rémunération au titre des industriels conventionnés pour l'exploitation de la STEP)

DEPENSES	H.T.	TVA		TTC
		TAUX	MONTANT	
Part proportionnelle aux EU pour les usagers de l'ex-CCCE	300 287,39	10 %	30 028,74	330 316,13
Rémunération pour l'ex-CCPT au titre du renouvellement	43 246,68	10 %	4 324,67	47 571,35
Rémunération au titre de l'ex-CCPT pour l'exploitation de la STEP	336 989,52	10 %	33 368,95	370 688,47
Rémunération au titre de l'ex-CCPT pour l'exploitation du regard de comptage des effluents de la CCPT	2 617,08	10 %	261,71	2 878,79
Rémunération au titre de l'ex-CCPT pour l'exploitation du collecteur intercommunal	2 789,88	10 %	278,99	3 068,87
Rémunération au titre des industriels conventionnés pour le renouvellement	5 480,52	10 %	548,05	6 028,57
<b>TOTAL HT</b>				<b>691 411,07</b>
<b>TVA</b>				<b>69 141,11</b>
<b>DEPENSES TOTALES TTC :</b>				<b>760 552,18</b>
RECETTES				
Prime A.E.R.M. (au titre de l'année 2016) <i>Montant total de la prime : 119 570 €, dont 54,31 % à l'ex-CCPT : 64 938,47 € et 45,69 % à l'ex-CCCE : 54 631,53 €</i>				119 570,00
<b>RECETTES TOTALES TTC :</b>				<b>119 570,00</b>
<b>Montant total des frais de fonctionnement T.T.C.</b>				<b>640 982,18</b>



# *Le service public d'assainissement*



*Exploitation en  
délégation de  
service public*

# CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1) MODE DE GESTION DU SERVICE

---

Le service est exploité en délégation de service public par contrat d'affermage.

Le contrat d'affermage a été signé avec :

**Société LYONNAISE DES EAUX FRANCE**  
11, place Edouard VII  
75009 PARIS

Date de début de contrat : 01 avril 2010

Durée de la délégation : 12 ans

Date de fin de contrat : 31 mars 2022

Le périmètre d'affermage est constitué du territoire des 9 communes.

## 2) TAUX DE DEBORDEMENT DANS LES LOCAUX DES USAGERS (P251.1)

---

Taux (en nombre pour 1'000 clients) de débordement des effluents dans les locaux des usagers : **NC**.

# LE RESEAU

## 1) LES ABONNES

---

### NOMBRE D'ABONNES RACCORDES OU RACCORDABLES

	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Abonnés assainissement collectif	6 926	6 992	<b>6 974</b>	-0,3
Nombre de clients potentiels assainissement collectif (estimation)	7 331	7 402	<b>NC</b>	-
Nombre d'habitants desservis en assainissement collectif	17 094	16 998	<b>NC</b>	-
Nombre d'habitants desservis par l'assainissement non collectif (estimation)	1 000	997	<b>NC</b>	-
Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	94,53	94,48	<b>94,48</b>	-

## 2) LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

Volumes assujettis à l'assainissement						
Type volume	2013	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Volumes assujettis (m³)	833 197	749 306	767 344	749 169	<b>756 369</b>	+1,0

## 3) LE RESEAU

### a) Le réseau par type

Répartition du linéaire de canalisation par type (ml)			
Désignation	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales hors refoulement (ml)	42 706	<b>42 789</b>	+0,2
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées hors refoulement (ml)	12 486	<b>12 596</b>	+0,9
Linéaire de réseau unitaire hors refoulement (ml)	107 078	<b>108 142</b>	+1,0
Linéaire de réseau séparatif en refoulement (ml)	941	<b>877</b>	-6,9
Linéaire de réseau unitaire en refoulement (ml)	1 094	-	-100,0
<b>Linéaire total (ml)</b>	<b>152 087</b>	<b>164 404</b>	<b>+8,01</b>

### b) Nombre d'ouvrages à entretenir

Inventaire des principaux accessoires du réseau			
Type d'accessoires	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Avaloirs	2 314	<b>2 332</b>	+0,8
Ouvrages de prétraitement réseau	96	<b>102</b>	+6,3
Regards réseau	4 634	<b>4 636</b>	0,0
Vannes	23	<b>23</b>	0,0

#### 4) TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS EN 2017 SUR L'ENSEMBLE DES RESEAUX

##### a) Curage - nettoyage

<b>Curage préventif réseau</b>				
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Variation N/N-1 (%)</b>
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales curé (ml)	260,66	86,5	<b>50,27</b>	-41,9
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	210,68	339,91	<b>178,07</b>	-47,6
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	2 759,52	2 249,28	<b>5 841,21</b>	+159,7
Linéaire total de réseau curé en préventif (ml)	3 230,86	2 675,69	<b>6 069,55</b>	+126,8
<b>Curage ouvrages</b>				
Nombre d'avaloir curés	4 684	3 197	<b>3 629</b>	+13,5
Ouvrages de prétraitement	8	4	<b>6</b>	+50,03

##### b) Interventions – réparations sur le réseau

<b>Curage curatif</b>				
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Variation N/N-1 (%)</b>
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées curé (ml)	138,14	45,29	<b>66,21</b>	+46,2
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales curé (ml)	0	46,44	<b>0</b>	-100,0
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	401,59	448,29	<b>238,55</b>	-46,8
Linéaire total de réseau curé en curatif (ml)	539,73	540,02	<b>304,76</b>	-43,6

<b>Désobstructions</b>				
Réseau	8	3	<b>11</b>	+266,7
Branchement	63	38	<b>28</b>	-26,3
Avaloir	11	68	<b>27</b>	-60,3

**c) Autres interventions**

<b>Inspections réseau</b>				
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>Variation N/N-1 (%)</b>
Linéaire de réseau séparatif Eaux Usées inspecté (ml)	0	138	<b>31</b>	-77,4
dont ITV (ml)	0	138	<b>31</b>	-77,4
Linéaire de réseau séparatif Eaux Pluviales inspecté (ml)	34	68	<b>0</b>	-100,0
dont ITV (ml)	34	68	<b>0</b>	-100,0
Linéaire de réseau Unitaire inspecté (ml)	536	200	<b>2 977</b>	+1 386,5
dont ITV (ml)	512	200	<b>2 977</b>	+1 386,5
Linéaire total inspecté	570	407	<b>3 008</b>	+639,6
Dont ITV	546	407	<b>2 982</b>	+633,1
Visites : nombre de regards ouverts	637	669	<b>788</b>	+17,8

**d) Renouvellement et extension du réseau**

• **Renouvellement :**

- BOURBACH le BAS : cour des Seigneurs, réseau pluvial 52 ml / Ø 250
- RODEREN : chemin du Kattenbach, réseau pluvial 41 ml / Ø 250

• **Extension :**

- BOURBACH le BAS : cour des Seigneurs, réseau pluvial 85 ml / Ø 350
- RODEREN : chemin du Kattenbach, réseau eau usée 108 ml / Ø 200
- RODEREN : lotissement Maison Nature, réseau eau usée 135 ml / Ø 200

# EXPLOITATION

## 1) ACTIVITE CLIENTELE

---

	2014	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Abonnés assainissement collectif	7 173	6 926	6 992	<b>6 974</b>	-0,30
Nombre d'habitants desservis en assainissement collectif	18 099	17 094	16 998	<b>16 947</b>	-0,30
Nombre d'habitant desservis par l'assainissement non collectif	990	1 000	997	<b>997</b>	-
Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	94,5	94,48	94,46	<b>94,46</b>	-
Volumes assujettis (m <sup>3</sup> )	749 305	767 344	749 169	<b>756 369</b>	+0,96

## 2) TAUX DE RECLAMATIONS (P.258.1)

---

	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de réclamations (pour 1 000 clients)	13,93	13,38	3,55	6,72	<b>9,03</b>
Taux de prise d'appel (%)	91,6	88,6	86,7	79,7	<b>77,5</b>

# INDICATEURS DE PERFORMANCE

Ce chapitre présente les données et indicateurs relatifs aux caractéristiques et la performance du service demandés par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007.

## 1) TABLEAU DES INDICATEURS

Indicateur		2017	Unité	Degré de fiabilité
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>				
<b>D201.0</b>	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées unitaire ou séparatif	16 947	Nombre	B
<b>D202.0</b>	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	14	Nombre	A
<b>D202.4</b>	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	2,83	€ TTC/m <sup>3</sup>	A
<b>D203.0</b>	Quantité de boues issues des ouvrages d'assainissement	619	TMS	A
<b>Indicateurs de performance</b>				
<b>P201.1</b>	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,46	%	A
<b>P202.2B</b>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	26	Points	B
<b>P206.3</b>	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation	100	%	
<b>P252.2</b>	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	NC	Points	
<b>P253.2</b>	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	NC	%	
<b>P255.3</b>	Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	NC	Points	

# TARIFICATION DU SERVICE

## 1) MODALITES DE TARIFICATION

	Au 01.01.2017	Au 01.01.2018	Variation N/N-1 (%)
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)	0	0	-
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
<à 6 000 m <sup>3</sup>	2,0100	2,0400	+1,49
De 6 001 à 12 000 m <sup>3</sup>	1,7614	1,8156	+3,08
De 12 001 à 24 000 m <sup>3</sup>	1,5127	1,5708	+3,84
De 24 001 de 36 000 m <sup>3</sup>	1,2641	1,3056	+3,28
>à 36 000 m <sup>3</sup>	1,2452	1,3056	+3,28
Délibération	25.03.2017	24.03.2018	
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe (€ HT/an)	10,88	11,02	+1,29
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
<à 6 000 m <sup>3</sup>	0,2088	0,2115	+1,29
De 6 001 à 12 000 m <sup>3</sup>	0,1830	0,1854	+1,31
De 12 001 à 24 000 m <sup>3</sup>	0,1571	0,1591	+1,27
De 24 001 de 36 000 m <sup>3</sup>	0,1313	0,1330	+1,29
>à 36 000 m <sup>3</sup>	0,1313	0,1330	+1,29
<b>Taxes et redevances</b>			
Modernisation des réseaux de collecte (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,2330	0,2330	-
TVA	10 %	10 %	-

Les tarifs « collectivité » ont été fixés par délibération

- ❖ du 25 mars 2017 pour le tarif au 01.01.2017
- ❖ du 24 mars 2018 pour le tarif au 01.01.2018

Les tarifs « délégataire » correspondent à l'application des modalités définies au contrat d'affermage.

Le service est assujéti à la TVA (l'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3 000 habitants et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3 000 habitants. En cas de délégation de service public l'assujettissement est obligatoire).

## 2) FACTURE TYPE

La facture assainissement collectif est composée de quatre parties correspondant aux différents bénéficiaires.

- ✓ Une partie revenant au **Fermier**. Elle comprend une *part fixe* (ou abonnement) et une *part proportionnelle* au m3 (l'ancien contrat ne comprenait pas de part fixe)
- ✓ Une partie revenant à la **Communauté de Communes**. Elle comprend uniquement une *part proportionnelle* au m3.
- ✓ Une partie revenant à l'**Agence de l'Eau**. *Redevance pour la modernisation des réseaux de collecte* en € / m3

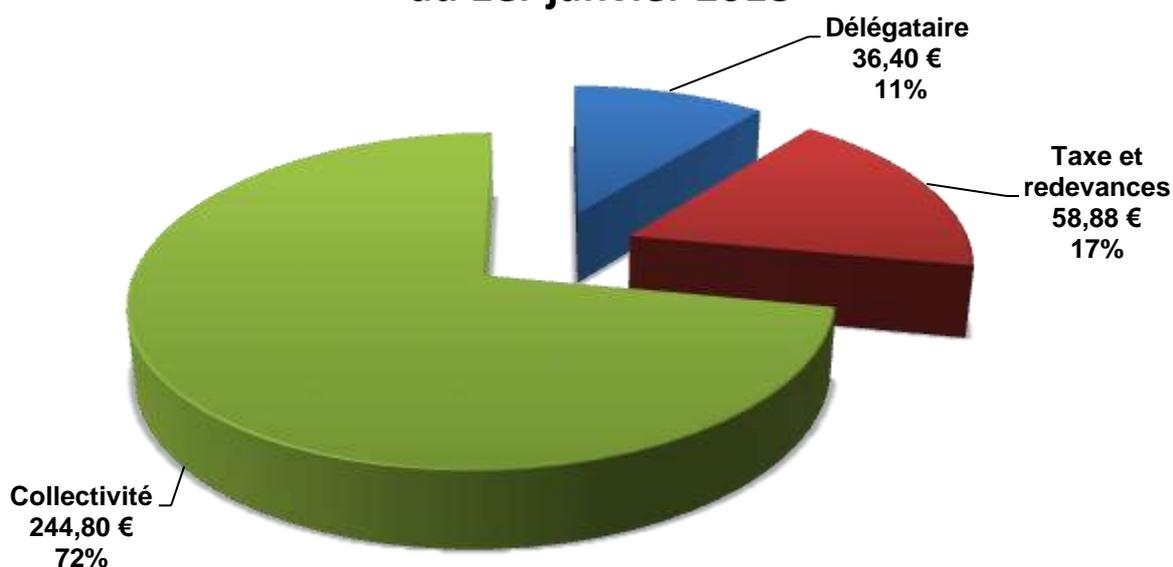
Les composantes de la facture d'assainissement d'un ménage de référence (120 m<sup>3</sup>) sont présentées ci-après :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Unitaire	Montant	Unitaire	Montant	Variation N/N-1 (%)
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		
<b>Part collectivité</b>					
Part fixe annuelle	0	0	0	0	
Part proportionnelle	2,01	241,20	2,04	244,80	+1,49
<b>Part délégataire</b>					
Part fixe annuelle	10,88	10,88	11,02	11,02	-
Part proportionnelle	0,2088	25,06	0,2115	25,38	1,29
Total assainissement hors taxes et redevances		277,14		281,20	
<b>Part Agence de l'Eau</b>					
Modernisation des réseaux de collecte	0,2330	27,96	0,2330	27,96	-
<b>TVA 10 %</b>		30,51		30,92	
<b>TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>335,61</b>		<b>340,08</b>	<b>1,33</b>

Répartition hors taxes et redevances	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Part collectivité	0	241,20	0	244,80
Part exploitant	10,88	25,06	11,02	25,38
Total	10,88	266,26	11,02	270,18
<b>Taxes et redevances</b>		58,47		58,88
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (D202.4)</b>		<b>2,80</b>		<b>2,83</b>

Le rapport de la part fixe sur la totalité de la facture doit être inférieur à 30%.

## Répartition pour une facture de 120 m<sup>3</sup> au 1er janvier 2018



### 3) RECETTES

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2017			
En euros	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
<b>TOTAL</b>	<b>2 001 455</b>	<b>2 054 576</b>	<b>+2,7</b>
<b>Exploitation du service</b>	<b>319 621</b>	<b>326 139</b>	<b>+2,0</b>
• Part fixe	74 967	77 564	
• Partie proportionnelle	154 467	157 164	
• Pluvial	90 188	91 371	
• Autres produits	0	39	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>1 606 387</b>	<b>1 660 400</b>	<b>+3,4</b>
• Part Collectivité	1 437 366	1 489 996	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	169 021	170 404	
<b>Travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>75 513</b>	<b>68 043</b>	<b>-9,9</b>
• Branchements	67 025	68 043	
• Autres travaux	8 488	0	
<b>Produits accessoires</b>	<b>-66</b>	<b>-5</b>	<b>+92,4</b>
• Autres produits accessoires	-66	-5	

#### 4) TAUX D'IMPAYES (P257.1)

	2015	2016	2017	Variation N/N-1 (%)
Taux de créances irrécouvrables (€)	8 587,70	12 323,46	15 160,05	+23,02
Taux de créances irrécouvrables (%)	0,33	0,33	0,69	+109,09
Taux d'impayés sur année précédente (%)	0,64	0,64	1,06	+65,63

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 1) MONTANTS FINANCIERS

	2016	2017
Montants des investissements pendant le dernier exercice budgétaire	148 598,68	479 001,15
Montants des subventions perçues	4 168,75	33 550,39

### 2) ETAT DE LA DETTE DU SERVICE (P.256.2)

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016	2017
Encours de la dette au 31 décembre	2 826 158,46	2 603 500,72
Remboursement en capital	214 855,62	222 657,74
Remboursement en intérêts	108 709,56	102 516,18

### 3) AMORTISSEMENTS

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	2016	2017
Amortissement	547 105,71	550 448,99

# PROGRAMME PREVISIONNEL DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA CCTC EN 2018

## *Entretien et réhabilitation des réseaux*

---

- Remplacement et mise à niveau de tampons
- Renouvellement de branchements d'eaux usées
- Inspection caméra de certains tronçons
- Entretien et curage des réseaux, avaloirs et dessableurs
- Surveillance et entretien des déversoirs d'orage et des stations de relevage
- Mise en service de la station de mesure sur le collecteur intercommunautaire.

## *Cernay*

---

- Rue Joseph Depierre – 2<sup>ème</sup> tranche – Renouvellement de conduite 50 ml / Ø 300
- Rue des Orchidées – Extension réseau ZAC par Domial

## *Wattwiller*

---

- Rue des Bains - Extension du réseau d'eaux usées

## *Bitschwiller*

---

- Route Joffre/Kerhlenbach

## *Thann*

---

- Rue du Vignoble – Rue des Tanneurs
- Rue Kléber

## *Vieux-Thann*

---

- Rue Berger André
- Route de Roderen

Présenté au Conseil de Communauté de Communes de Thann-Cernay le .....

### *Exploitation en régie*

---

Présenté :

- au Conseil Municipal de la ville de Cernay le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Steinbach le .....
- au Conseil Municipal de la commune d'Uffholtz le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Wattwiller le .....

### *Exploitation en délégation de service public*

---

Présenté :

- au Conseil Municipal de la commune de Bitschwiller-les-Thann le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Bas le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Bourbach-le-Haut le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Leimbach le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Rammersmatt le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Roderen le .....
- au Conseil Municipal de la ville de Thann le .....
- au Conseil Municipal de la ville de Vieux-Thann le .....
- au Conseil Municipal de la commune de Willer-sur-Thur le .....

A Cernay, le

Le Vice-Président,